

# « EMBRYONS DE L'EUROPE, ENFANTS MAUDITS »

LES ENFANTS DE LA GUERRE NÉS EN FRANCE, DE LA  
NAISSANCE AUX REVENDICATIONS D'AUJOURD'HUI (1940-  
2014)

NICHOLAS A. BADER

18 avril 2014  
FFS 499: Honors Thesis  
Adviser: Dr. Homer Sutton

## Table des matières

|                                                                                                                                     |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Remerciements</b> .....                                                                                                          | 3  |
| <b>Introduction, approche méthodologique, et organisation de l'étude</b> .....                                                      | 4  |
| <b>I: Les origines des enfants de la guerre français</b>                                                                            |    |
| A). Des rencontres inéluctables: La Française et l'Allemand<br>pendant l'Occupation (1940-1944) .....                               | 9  |
| B). La politique sexuelle de l'Etat Français<br>et de la zone occupée. ....                                                         | 13 |
| B). La fille-mère, l'opprobre, et l'épuration:<br>les mères "coupables" à la Libération .....                                       | 18 |
| C). Eviter le châtement: enfants abandonnés<br>et parents disparus .....                                                            | 25 |
| D). Conclusion .....                                                                                                                | 29 |
| <b>II: Les expériences variées des enfants de la guerre français: de la douleur à la<br/>détermination et à la solidarité</b> ..... | 31 |
| A). Témoignage de Daniel Rouxel-Ammon:<br>Une histoire de tourment, mais aussi d'espoir .....                                       | 32 |
| B). Des cas nuancés: Une solidarité<br>s'engendre malgré la variété d'expériences .....                                             | 37 |
| <b>III: Les échecs des gouvernements européens après la Deuxième guerre mondiale</b> .....                                          | 43 |
| A). La France et l'Allemagne oublient<br>les enfants de la guerre .....                                                             | 44 |
| B). Les <i>krigsbarn</i> en Norvège .....                                                                                           | 47 |
| C). Conclusion: L'indifférence européenne .....                                                                                     | 51 |
| <b>IV: "Les embryons de l'Europe"</b> .....                                                                                         | 53 |
| A). Les enfants de la guerre français sortent<br>de l'ombre: 1994-2005 .....                                                        | 54 |
| B). La double nationalité: Une indemnité pour<br>promouvoir l'amitié franco-allemande? .....                                        | 61 |

|                                                                                          |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| C). La place des enfants de la guerre<br>français dans le réseau international . . . . . | 64        |
| D). Conclusion du dernier chapitre . . . . .                                             | 66        |
| <b>Commentaires de conclusion . . . . .</b>                                              | <b>67</b> |
| <b>Notes . . . . .</b>                                                                   | <b>69</b> |
| <b>Références . . . . .</b>                                                              | <b>70</b> |

## Remerciements

J'aimerais tout d'abord rendre hommage à tous les enfants de la guerre nés de tous les conflits mondiaux jusqu'à présent qui ont pu s'exprimer au lieu de refouler leurs émotions, ou bien de vivre dans le désespoir. Surtout à ceux qui sont nés en France pendant ou peu après la Deuxième guerre mondiale, je vous adresse mes remerciements, car c'est vous qui avez rendu possible ce travail en racontant vos histoires. Que les générations futures n'oublient jamais.

Au niveau très personnel, je tiens à remercier Michel Blanc, Daniel Rouxel-Ammon, et Suzanne Rouxel, la femme de Daniel, qui ont accepté de me rencontrer l'été dernier. En plus d'effectuer des entretiens, nous avons pu bénéficier de l'après-midi ensemble au Mans chez les Rouxel, là où j'ai pu manger un des meilleurs repas français de ma vie. Merci aux Rouxel de m'avoir reçu, et à Michel d'être descendu du Havre pour qu'on discute. J'espère vous revoir lors de mon retour en France.

Il faudrait aussi remercier le professeur Homer Sutton qui m'a encouragé à poursuivre une étude sur les enfants de la guerre français, et qui a surveillé mes progrès là-dessus depuis le début. C'est lui qui m'a envoyé il y a plus d'un an les premiers articles et témoignages qui sont devenus le travail suivant. Professeur de français à Davidson College (Caroline du Nord) depuis plus de 30 ans, M Sutton encourage toujours avec le même enthousiasme ses étudiants à réussir. Il montre une appréciation profonde pour la culture et société françaises, et il nous encourage à en faire autant.

Enfin, merci à ma famille entière, et à tous mes amis qui m'ont toujours soutenu.

## **Introduction, approche méthodologique, et organisation de l'étude**

Des recherches récentes estiment qu'entre 100 000 et 200 000 enfants sont nés en France de couples franco-allemands pendant ou peu après la Deuxième Guerre mondiale ("Présentation CSF"). Vus dans la société française de l'après-guerre comme progéniture de l'ennemi et d'une Française de "mauvaises mœurs," ils ont été bien souvent stigmatisés comme "enfants de Boche"<sup>i</sup> et réduits au silence à cause de la nature taboue de leur origine. Le passage du temps ayant estompé les souvenirs douloureux de la guerre, beaucoup d'entre eux ont vécu des décennies en situation précaire sans rien dire. D'une part, ils étaient rejetés par la société comme enfants indésirables de l'ennemi, puis vite oubliés par les gouvernements français successifs et la conscience publique pendant des années. Mais en effet, les enfants de la guerre font face à un double péril. A part l'opprobre, ils doivent se confronter à une incertitude sur leurs origines, ne connaissant pas souvent soit le père, soit la mère, parfois les deux. Cette incertitude ainsi que la haine omniprésente dans la société française de l'après-guerre vont forcer l'enfant à refouler ses émotions pendant trop longtemps.

Cette étude propose une analyse des "enfants de Boche" à travers les décennies, notamment parce que leur situation a beaucoup changé depuis la fin de la guerre. Ces personnes, aujourd'hui ayant à peu près soixante dix-ans, ont commencé à sortir de l'ombre dans les dix années passées. De nombreuses émissions de radio et des témoignages personnels commencèrent à paraître à partir de 2003, lorsqu'un documentaire français fut diffusé sur une chaîne nationale à ce propos (Virgili *Naître ennemi* 310). Depuis ce début médiatique, des études copieuses entreprises par des chercheurs et l'essor de témoignages permettant une sorte de "coming out" sont parvenus à stimuler le développement des associations de soutien aux enfants de la guerre à travers l'Europe, et même une loi allemande leur accordant la double nationalité franco-

allemande. Le nombre de témoignages qui sortent et le nombre de Français qui mènent des recherches généalogiques auprès de la WAST (les archives de la Wehrmacht) à Berlin ne cessent de croître. Afin de mieux comprendre ce changement d'attitude, chez " l'enfant " ainsi que dans le public, il faut examiner l'histoire des enfants de la guerre et de l'amour interdit entre leurs parents à partir de la débâcle de 1940.

Dans mes recherches, j'ai consulté des sources secondaires ainsi que primaires. Cette étude s'appuie beaucoup sur celle de Fabrice Virgili, historien et directeur du Centre nationale de la recherche scientifique (CNRS) qui a beaucoup travaillé sur l'histoire des femmes pendant et après les " années noires. " En 2009, il a publié sa deuxième monographie *Naître ennemi*. Il s'agit de l'œuvre historique la plus approfondie et compréhensive qui traite des " amours interdits " pendant l'Occupation et les enfants qui en sont nés. J'en ai tiré beaucoup de renseignements sur l'histoire des femmes et de leur enfant pendant et après la guerre. Or, vu que cette étude a été publiée en 2009, j'aimerais ajouter la suite des événements. Des évolutions importantes se sont produites depuis la publication de *Naître ennemi*, notamment la législation permettant aux enfants de la guerre le droit de recevoir la double-nationalité franco-allemande. Cet événement historique de premier ordre peut s'expliquer à cause d'un rapprochement politique et diplomatique entre la France et l'Allemagne depuis 1945. Mais aujourd'hui, il se développe un réseau international d'associations des enfants de la guerre en Europe qui souhaite se faire entendre. Mon but est d'examiner le rôle des enfants de la guerre nés en France au sein de ce mouvement.

Comme le sujet est très récent et même toujours d'actualité, il n'existe pas un vaste entrepôt de littérature secondaire qui traite uniquement des enfants de la guerre nés en France. C'est pour cela qu'il a fallu fouiller un vaste ensemble de témoignages personnels, publiés parfois

dans des livres, ou qui passent parfois à la télévision, à la radio, ou sur internet. Une collection de témoignages notables, dont l'importance sera soulignée bien plus tard, s'appelle *Enfants maudits* de Jean Paul Picaper et Ludwig Norz, deux hommes qui ont été très actifs dans la lutte pour la reconnaissance des "enfants de Boches." Ces récits m'ont permis d'accéder à un niveau plus personnel, plus subjectif de l'expérience de ces individus. De surcroît, j'ai eu même le plaisir d'effectuer des entretiens avec Michel Blanc et Daniel Rouxel-Ammon, le Président délégué et le Président d'honneur (respectivement) de l'association internationale Cœurs sans frontières - Herzen ohne Grenzen. Ces deux hommes m'ont raconté leur histoire émouvante et parfois douloureuse, et c'est à cause de ces rencontres que je mets autant d'importance sur la subjectivité de l'expérience des enfants de la guerre. On ne peut pas envisager une histoire complète de ces milliers de personnes sans écouter leur voix oubliée; je n'ai pas pour but de remettre en question la véracité des témoignages, mais plutôt d'estimer ce que les souvenirs du passé signifient pour la construction d'une identité subjective. Pour les uns, cette identité est "victime" tandis que pour d'autres, aujourd'hui, il s'agit de "citoyen franco-allemand." L'accent mis sur les expériences personnelles va aider à expliquer la nature taboue de leurs histoires, et comment et pourquoi ils ont lutté pour se faire entendre après un si long silence.

Cette étude se déroulera de façons chronologique et thématique. Afin de vraiment comprendre les revendications des enfants de la guerre français dans le mouvement européen actuel, il faudrait prendre en compte l'histoire toute entière dès le début. Le premier chapitre va examiner les conditions sociales, démographiques, et politiques en France lors de la Seconde guerre mondiale qui ont mené à l'existence ainsi qu'au rejet des enfants. La suppression de l'enfant, d'une part, était due à son image au sein de la société française comme une extension de son père qui avait conquis la France et sa mère qui avait trahi. Les préjugés de l'après-guerre

immédiat les désignèrent comme l'ennemi lui-même, et les rendaient parfois craintifs, souvent honteux, et presque toujours silencieux.

Le deuxième chapitre entreprend, d'abord, une étude de cas sur l'enfance de Daniel Rouxel-Ammon qui a vécu une existence abominable comme punition pour le "crime" de ses parents. Puis, je juxtapose son récit avec des témoignages nuancés qui jettent de la lumière sur la variété d'expériences des enfants de la guerre nés en France. Enfin, je propose qu'une conscience collective se soit engendrée à cause du développement d'une solidarité parmi les enfants aujourd'hui malgré leurs parcours différents.

Le troisième chapitre compare les réactions des gouvernements français, allemand, et norvégien au problème des enfants pendant et après la guerre. Tous ces gouvernements étaient au courant des naissances entre forces de l'occupant et populations locales, mais aucun n'a efficacement donné priorité à la question. Aucune catégorie juridique ou officielle n'a été créée à leur égard pour garantir une protection, et aucune campagne d'information n'était lancée. Il faut donc culpabiliser la totalité des gouvernements en Europe pour la souffrance des enfants car ils ont tous "botté en touche" la question (Rouxel *Ni Responsable, ni coupable*).

Enfin, le dernier chapitre examine l'organisation actuelle des enfants de la guerre en faisant attention à l'évolution de leurs revendications depuis qu'ils ont émergé de l'ombre. D'abord, on examine les facteurs multiples pendant les années 1990 et 2000 qui ont aidé les enfants de la guerre en France à s'organiser, à trouver leur trace, et à remporter le droit à la naturalisation allemande. Les enfants nés dans d'autres pays européens exigent un traitement pareil de la part du gouvernement allemand sur ce sujet de nos jours. Mais, dans l'esprit de la solidarité, ils se serrent les coudes au sein d'un réseau international des enfants de la guerre qui

lutte pour des réclamations plus palpables que celle de la double nationalité (quoique cette dernière soit très importante pour ceux qui en bénéficient).

Bien sûr que les "enfants de la honte" nés en France, dont certains peuvent maintenant se reconstruire comme franco-allemand, témoignent d'une volonté de s'inscrire dans l'histoire de la réconciliation culturelle franco-allemande. Virgili, lors d'une diffusion de France Inter en 2013, décrit l'octroi de la double nationalité comme "l'aboutissement d'un long processus" ("Mon père s'appelait Werner"). Pour les militants comme Daniel Rouxel-Ammon, qui ont lutté pour ce geste symbolique pendant longtemps, l'accès à la naturalisation allemande a représenté un gros succès. Mais il ne s'agit pas d'un "aboutissement" pour tous les enfants de la guerre, ni en France, ni en Europe entière, qui s'engagent activement en faveur de la reconnaissance et la protection universelle pour toute personne née suite à un conflit international, pour aujourd'hui comme pour demain. Les enfants de la guerre français participent aussi d'une volonté de s'inscrire dans une réconciliation de nature plutôt européenne, toujours en réclamant la conscience collective d'avoir subi de telles épreuves.

## **Premier chapitre: Les origines des enfants de la guerre français**

### **Des rencontres inéluctables: La Française et l'Allemand pendant l'Occupation (1940-1944)**

En 1940, l'armée française était considérée comme la meilleure au monde, et la France avait la deuxième puissance maritime en Europe (Azéma et Wieviorka 21). Pourtant, à partir du 10 mai, la France a été soumise aux vainqueurs allemands en moins de six semaines. La stratégie allemande s'appuyait sur la vitesse et le moteur, permettant au Reich d'écraser la ligne de défense française (la ligne Maginot) et de s'emparer facilement du nord de la France en passant par les Ardennes belges. Le 14 juin, les Allemands sont arrivés à Paris où la classe politique venait de juger que la lutte n'était plus possible en métropole. Le Général Charles de Gaulle s'était exilé en Angleterre où il a diffusé son discours célèbre le 18 juin, encourageant les Français à continuer à résister contre l'occupant. Mais le gouvernement légitime de la Troisième République s'était déjà enfui au sud de la Loire, d'abord en Touraine puis à Bordeaux, afin de garder son pouvoir. Très vite, la classe politique s'est rendu compte que les seules options véritables se trouvaient soit dans la capitulation, soit dans un armistice conclu avec l'Allemagne. Le soir du 16, le chef du gouvernement Paul Reynaud a démissionné, laissant la voie ouverte pour que Philippe Pétain, partisan d'une " stratégie hexagonale " prenne le pouvoir. Le 22 juin, Pétain, l'ancien héros de Verdun de la Grande guerre, a signé l'armistice avec son ancien ennemi sous le prétexte de protéger la population française. L'armistice est entré en vigueur le 25 (Azéma 36). Le gouvernement de Vichy (la ville dans laquelle l'administration avait siégé) a contrôlé la "zone libre" tandis que la "zone occupée" était sous le contrôle direct des forces militaires allemandes. En réalité, l'Allemagne exerçait des moyens de pression, surtout le chantage économique, sur le gouvernement de Vichy, le rendant un régime fantoche.

Les conditions de l'armistice avaient des implications dévastatrices pour la population civile française. Dans un premier temps, par exemple, il fallait payer très cher. Selon les exigences de l'armistice, La France devait se charger des " frais d'entretien " de l'Occupation. Ces prélèvements ont fluctué au fur et à mesure au cours de la guerre mais il n'en reste pas moins que la France a fini par être pillée (Azéma 96-97). D'autres stipulations ont directement contribué aux rencontres entre des Françaises et des Allemands. D'abord, les conditions de l'armistice ont établi une ligne de démarcation entre la zone occupée et la zone libre. La Wehrmacht est entrée dans la zone occupée (au nord de la ligne) afin de mieux gérer ces trois cinquièmes de la métropole. Du coup, un déploiement massif de soldats allemands s'est trouvé à proximité immédiate de la population française. En même temps, l'article 20 de l'armistice avait peut-être le plus grand impact sur le sort des enfants de la guerre, car il s'agissait d'un dépeuplement de jeunes hommes français. L'article 20 stipulait que les prisonniers de guerre déjà en Allemagne devaient y rester jusqu'à la déclaration de paix officielle, autrement dit, jusqu'à la fin de la guerre (Azéma 36). Les conditions de l'armistice en soi ont donc facilité l'arrivée des troupes allemandes sur le sol français, et ont empêché que les Français prisonniers ne reviennent en France.

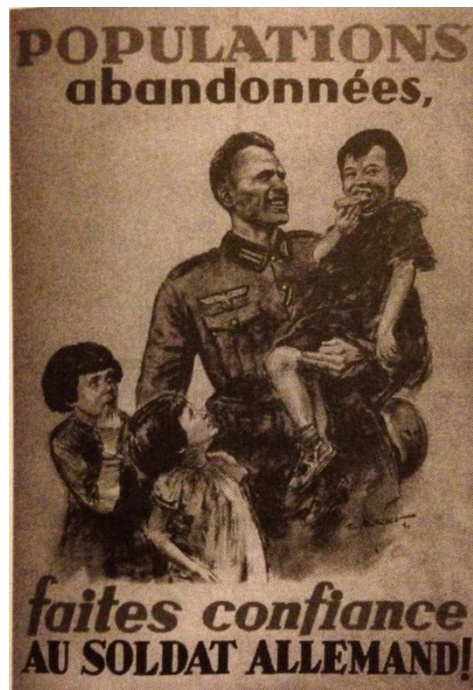
Fabrice Virgili estime que le nombre de naissances d'enfants franco-allemands est lié directement à ce bouleversement démographique. Il faut se rappeler que les prisonniers n'étaient pas seuls en Allemagne; ils étaient accompagnés de quelques dizaines de milliers de volontaires aussi bien que des déportés politiques et raciaux. Estimés à environ 2 millions de personnes, ces Français ignoraient lors de la débâcle que leur emprisonnement allait durer cinq ans (Virgili *Naître ennemi* 13-14). L'absence des Français et l'arrivée de la Wehrmacht ont provoqué des conséquences dramatiques pour les populations françaises et allemandes lorsque les ressortissants des deux pays se sont rencontrés pour la première fois. Dans le Reich, les

rencontres entre des prisonniers de guerre français et des Allemandes étaient strictement interdites, mais ce n'était pas le cas en France. En fait, sur le territoire français, l'installation de l'occupant chez l'occupé s'est avéré assez ordinaire. La Wehrmacht s'est emparée des hôtels, des châteaux, et d'autres immeubles en ville pour loger les officiers. La cohabitation forcée était même une réalité pour beaucoup de familles françaises; à défaut d'autres options, l'occupant a réquisitionné de nombreuses chambres pour le cantonnement des soldats allemands dans des lieux déjà habités par les Français (Virgili *Naître ennemi* 54-55). Peu importe les circonstances, les Françaises et les Allemands se sont trouvés bien en proximité. Battus, humiliés, et exilés outre Rhin, les jeunes Français, dont les femmes vivaient toujours en France, sont demeurés incapables d'empêcher ces rencontres, et donc ces amours interdits.

Les stéréotypes nationaux ont joué un rôle aussi dans ces unions improbables. D'abord, selon certains récits, la vision érotisée de la Française étaient courante chez les Allemands, et la Française s'est étonnée lorsqu'elle découvrait la nature assez calme et même cultivée de l'occupant. "Dans l'imaginaire germanique, les petites Françaises ont toujours eu une réputation enviable, celle d'être jolies, élégantes, séduisantes, et de parler une langue douce, chantante, et harmonieuse," écrit François Pairault, auteur de *Un amour allemand*, roman adapté du témoignage de Gilbert Leroy (Pairault 29-30).<sup>ii</sup> Il s'agit d'une histoire d'amour entre Günther Liebold, Feldengendarme de la Wehrmacht et Madeleine, une jeune comptable qui n'avait que seize ans lors de la débâcle.<sup>iii</sup> Dans le récit, le narrateur décrit Madeleine comme une jeune fille "insouciant et sans doute naïve, ... [qui] ne percevait certainement pas les implications dangereuses d'une attitude frivole et d'une coquetterie équivoque, car, à l'âge de seize ans, on ne pense qu'à rire et à s'amuser." Elle a constaté, à sa grande surprise, que Günther n'était guère comme "les cavaliers de l'Apocalypse," l'image de l'Allemand à laquelle beaucoup de Françaises

tenaient à l'époque à cause des horreurs de la guerre de '14-'18. Il était, en revanche, jeune, sportif, et plutôt enthousiaste de se trouver en France (Pairault 31). Parfois en affirmant leurs préconceptions de la nationalité de "l'autre," des couples franco-allemands se sont formés.

Mais le Reich a bien travaillé pour que l'image positive de l'Allemand soit acceptée partout, afin de faciliter la bonne gestion du pays conquis. En fait, l'occupant a mené une campagne de propagande pour combattre l'image caricaturale de l'Allemand en France. Voici une affiche de propagande qui tente de tranquilliser, voire de séduire la femme française.



Affiche de propagande Allemande, dessin de Theo Matejko (*Virgili Naitre ennemi* 19).

De telles affiches avaient pour but plusieurs objectifs. Dans un premier temps, l'Allemagne devait assurer une occupation calme. On pourrait dire que cette image atteste d'une séduction allemande, une sorte de concession au peuple français qui vient de perdre sa souveraineté. Il s'agit d'un beau soldat qui tient dans ses bras des enfants souriants. L'Occupant a souhaité leur donner l'illusion que le soldat allemand protégerait le pays en pagaille. Un tel

sentiment aurait apaisé une famille dont la maison vient d'être réquisitionnée pour le cantonnement des soldats, par exemple. Plus les gens font confiance au vainqueur, moins il y a d'occasion pour une résistance éventuelle. Selon Virgili, les mots "populations abandonnées" font allusion aux Français en zone occupée dont le gouvernement s'est enfui au sud de la Loire aussitôt que les forces occupantes sont arrivées (Virgili *Naître ennemi* 20). Or, le deuxième but de cette affiche s'avère plutôt sous-entendu. L'on pourrait interpréter aussi que ces mots s'adressent directement aux familles dont un membre a été emprisonné en Allemagne. Autrement dit, la propagande visait à remettre en question la masculinité des Français pris comme prisonniers ainsi que les Français qui sont restés sur place, en faveur d'un Allemand fort qui puisse aider des gens désespérés. Virgili estime que l'image du soldat allemand "correct" a joué un rôle essentiel dans la convergence entre l'occupant et l'occupé. En revanche, selon certains historiens, l'émascation du Français pendant les années noires aurait de graves conséquences lors de la Libération et les tribunaux de l'épuration.

### **La politique sexuelle de l'État français et de la zone occupée**

Avant que l'on ne puisse considérer le traitement à la Libération des femmes ayant pris comme amant un Allemand, il faut prendre en compte les initiatives politiques du gouvernement de Vichy et de la zone occupée qui visaient à contrôler l'activité sexuelle des Françaises et même des troupes allemandes. Si ces projets de loi n'ont pas du tout gêné les rencontres franco-allemandes, c'est aussi qu'ils ont contribué à la naissance des bébés sous l'anonymat, exacerbant les circonstances précaires dans lesquelles les enfants de la guerre sont nés. De surcroît, la transgression inéluctable de ces lois oppressives et la mise en place d'une politique anti-féminine qui caractérisait les rapports sexuels hors de mariage comme moralement répréhensibles contribueraient à l'image négative des "collaboratrices," et donc de leur enfant, à la Libération.

Les troupes occupantes étaient, dans un premier temps, mises sous un contrôle sexuel, notamment afin d'empêcher le métissage franco-allemand. Selon Virgili, une considération majeure du haut commandement allemand, l'*Oberkommando der Wehrmacht* (l'OKW), concernait la préservation du moral des troupes. Les relations sexuelles entre Françaises et forces occupantes étaient officiellement interdites en dehors des maisons de prostitution établies par les Allemands sur le territoire français. L'occupant savait que l'abstinence des soldats serait irréaliste. En établissant ces maisons closes, les Allemands ont voulu réglementer l'activité sexuelle des soldats du Wehrmacht tout en évitant la transmission des maladies vénériennes. D'abord, les soldats allemands étaient dotés de préservatifs. En outre, toute Française travaillant comme prostituée légale devait subir des contrôles fréquents, des examens hygiéniques approfondis, et des visites médicales obligatoires. Au cours de l'Occupation, les autorités sanitaires allemandes devenaient de plus en plus exigeantes en ce qui concerne cette politique sexuelle. Elles ont commencé à exiger des dépistages antivénériens pour toute femme française employée par les forces d'occupation (telles que celles qui travaillaient aux camps militaires allemands) par peur qu'elles soient des "sources de contagion possible." Enfin, une crainte de la prostitution clandestine s'est manifestée par la répression. La police militaire allemande - la *Feldgendarmerie* - était chargée de poursuivre avec ferveur les Françaises soupçonnées de prostitution illégale ou de "contamination" (Virgili *Naître ennemi* 37-41).

En zone libre aussi, la répression et le contrôle des femmes et de la sexualité étaient à l'ordre du jour sous la "politique familiale" de Philippe Pétain. Selon l'historienne Miranda Pollard, le régime de Vichy a voulu doter la notion de la famille d'une autorité politique. Pétain a effectivement établi l'institution de la famille comme pilier central de la philosophie politique de l'administration (Pollard 98-99). Cette "politique familiale" s'est manifestée de plusieurs façons.

Dès le début de l'Occupation, le pétainisme a bel et bien renforcé les notions de la patriarchie et du paternalisme. L'absence des Français à cause des stipulations de l'Occupation - à savoir les prisonniers de guerre, les réfugiés, et la main d'œuvre mobilisée pour le Service du travail obligatoire (STO) - a suscité la crainte d'une certaine "domination féminine" qui risquait de transgresser les notions patriarcales des rôles des sexes. Pétain est devenu, donc, la figure du père de la nation qui puisse renforcer et défendre le code moral de la Révolution nationale. En conséquence, les femmes ont vu leurs droits diminués; le gouvernement de Vichy a ouvert la voie à une politique sexuelle anti-démocratique et antiféministe (Pollard 101). L'Etat français a séparé la notion de la "femme française" et celle de "la patrie"; Marianne, symbole national de la France, a disparu entre 1940 et 1944, et l'image féminine était réduite à celle de la mère de famille nombreuse qui s'occupe des enfants au foyer (François 74).

Vichy a également tenté de mettre en place un programme de plus en plus strict à l'égard de la sexualité, une politique, dirait-on, sexuellement répressive, sous le prétexte d'assurer un taux suffisant de natalité et de protéger la politique familiale. Le régime a perpétué l'interdiction de l'avortement déjà officielle depuis 1920. Puis, en augmentant la gravité des punitions, les gouvernants ont mené une des politiques les plus strictes de l'Europe à l'égard des praticiens de l'avortement; les avorteurs furent condamnés à mort, stipulé par l'application de la loi du 15 février 1942 (Accampo 248). Alors que les cours civiles se chargeaient de la plupart des procès concernant l'avortement, le Tribunal d'État (un tout nouvel organe judiciaire au niveau national) s'occupait des quarante-deux cas les plus sérieux. Deux personnes ont été guillotonnées, et quatorze ont été condamnées à la prison à perpétuité, soit pour avoir eu des avortements, soit pour les avoir effectués (Pollard 174-180). Quelles conclusions est-ce qu'on pourrait tirer de ces lois sur la criminalisation de l'avortement? La réponse va de soi; les Françaises devenues

enceintes suite aux relations sexuelles avec un soldat allemand étaient absolument obligées de garder leur enfant. Le paradoxe est accablant; alors que le gouvernement de Vichy voulait promouvoir une idéologie conservatrice qui augmenterait le taux de natalité, le régime n'a pas pris conscience des enfants "non-désirables" qui seraient nés de ces couples.

En dehors des projets de loi sur l'avortement, Vichy en a fait passer une autre qui avait des implications importantes pour les "enfants de la honte." Celle-ci s'appelait la loi du 18 septembre 1941, et une version modifiée existe de nos jours (*Iacob Géniteur sous X*); la loi sur la "protection de la naissance" a garanti aux Françaises le droit d'accoucher sous l'anonymat absolu et définitif, autrement dit "l'accouchement sous X." Dans un premier temps, le gouvernement de Vichy a voulu répondre à la préoccupation des enfants adultérins nés des Françaises qui avaient des époux éloignés et emprisonnés en Allemagne. Ce problème épineux est devenu une vraie inquiétude pour l'administration qui s'est attachée aux principes de la famille nucléaire et qui s'est proclamée favorable à la protection des familles de prisonniers de guerre. Afin de réduire les taux d'avortement et d'infanticide, tout en promouvant la natalité et la préservation des familles de prisonniers, le Secrétaire d'État à la Famille et à la Santé Raymond Grasset s'est déclaré favorable à la mise en place de ce statut. L'Etat a garanti la protection de l'Assistance publique et la prise en charge de ces enfants abandonnés (*Virgili Naître ennemi* 127-129).

Les mères des bébés franco-allemands n'ont pas hésité à bénéficier de l'accouchement secret. Pour échapper à l'opprobre sociétal et aux punitions sévères de l'épuration à la Libération, beaucoup de Françaises se trouvant dans cette situation ne pouvaient que déposer leur enfant dans des associations d'adoption après avoir accouché dans l'anonymat. Selon le site web de l'organisation franco-allemande des enfants de la guerre, Cœurs sans frontières, l'accouchement sous X est une des raisons majeures pour laquelle l'on ne saurait jamais le nombre réel des

enfants franco-allemands. Le chiffre fourni par Fabrice Virgili, 200 000, pourrait être bien plus élevé. Mais si cette loi avait pour but la protection des familles françaises, elle ignorait tout à fait les conséquences pour les bébés eux-mêmes. Les origines de beaucoup de ces enfants seraient à jamais un secret, garanti par l'état. Les bébés grandiraient souvent dans la solitude et l'isolement, toujours en se posant des questions sur leurs racines. Beaucoup d'entre eux ne savent même pas aujourd'hui qu'ils sont nés d'un couple franco-allemand ("Présentation: CSF").

Virgili estime que les initiatives restrictives sur la sexualité dans les deux zones n'ont guère empêché ni les liaisons clandestines, ni les naissances franco-allemandes. Il résume:

Comprendre la relation amoureuse, c'est y inclure ... de "belles histoires d'amour" ...le manque de l'autre sexe, l'opportunité d'améliorer le quotidien, les moyens de faciliter une évasion, l'obtention de passe-droits, ou le besoin de trouver une protection (Virgili *Naitre ennemi* 63).

Quelles que furent les motivations, les Allemands et les Françaises se sont connus, et ils ont pu se plaire. Les politiques inefficaces de Vichy et de la zone occupée à propos de la sexualité n'ont pas arrêté de telles rencontres, ni effectivement "protégé" la population française. Au contraire, l'établissement des maisons closes a rendu plus vulnérables les prostituées qui avaient tenté de subsister de ce métier; elles étaient ciblées spécialement à la fin de la guerre et ont subi les terreurs de l'épuration d'une façon disproportionnée (Jackson 337). D'ailleurs, des initiatives comme l'accouchement sous X et la criminalisation de l'avortement ont même exacerbé la situation précaire et difficile des enfants de la guerre qui durerait pendant des décennies. Dans la prochaine section, on verra comment la diabolisation de la Française "immorale" s'est manifestée dans un climat dangereux d'ostracisme social et de punition violente pour les malheureuses ayant des enfants comme preuve de leurs relations intimes avec l'ennemi.

### **La fille-mère, l'opprobre, et l'épuration : les mères "coupables" à la Libération**

Un peuple qui ne sait pas haïr ses oppresseurs se trouve inférieur dans le combat et finit par sombrer dans la servitude et la mort... On ne se réconcilie pas avec la trahison. Notre haine, c'est une haine française. Nous la voulons vivace et féconde. -- *L'Humanité*, 11 janvier 1945 (Rousso 119)

Cet extrait du journal *L'Humanité* décrit avec précision l'opinion moyenne d'une bonne partie des Français et des autorités juridiques lors de la Libération de l'été 1944. Ce qu'on appelle "l'épuration" en France visait à punir tout(e) citoyen(ne) ayant collaboré activement avec les autorités d'occupation allemandes. Si on juge la sévérité de l'épuration simplement par le nombre de personnes condamnées à mort par les cours de justice établies après la guerre, c'est en France que les punitions violentes étaient les plus nombreuses et les plus graves (Azéma 331). Mais il faut remarquer aussi que si l'épuration dite "légale" a voulu réclamer vengeance contre les traîtres, les sentences des tribunaux de justice ne représentent guère tous les moyens de châtimement exécutés contre les collaborateurs. La plupart des historiens divisent les punitions de l'épuration en deux catégories, celles de l'épuration "légale" (dite "judiciaire") qui étaient contrôlées par l'état, et celles de l'épuration "illégale" (dite aussi "sauvage," "sommaire," ou "extrajudiciaire") effectuées fréquemment par les Résistants au niveau des municipalités locales (Rousso 122). Les femmes qui avaient eu des relations sexuelles avec les forces occupantes sont souvent devenues victimes de cette dernière. Alors que les moyens de violence variaient, beaucoup de ces femmes ont été tondues et promenées sur la place publique afin de les humilier. Mon but est de montrer les implications importantes de ces punitions parfois clandestines, parfois publiques, sur les femmes et leur enfant.

L'organisation de l'épuration judiciaire s'appuyait sur l'article 75 du Code pénal qui permettait la condamnation du crime de trahison en temps de guerre. Pour répondre aux

circonstances des faits de la collaboration, les législateurs ont ajouté une ordonnance, le 26 août 1944, qui définissait le crime de l'indignité nationale:

Est coupable d'indignité nationale ... tout Français qui aura postérieurement au 16 juin 1940 soit sciemment apporté en France ou à l'étranger une aide directe ou indirecte à l'Allemagne ou à ces alliés, soit porté atteinte à l'unité de la nation ou à la liberté des Français, ou à l'égalité entre ces derniers (Virgili *La France virile* 21).

Quatre "juridictions spéciales" étaient créées afin de traduire en justice les "collabos": des tribunaux militaires, des cours de justice, des chambres civiques, et la Haut-Cour de Justice réservée aux plus grands responsables politiques. 50 000 personnes sont passées par les chambres civiques et ont été condamnées pour indignité nationale (Rousso 123). Ces condamnations ont entraîné la privation des droits civiques jusqu'à ce que le gouvernement de la Quatrième République accorde l'amnistie de 1951-1953 (Azéma 331). Les peines de chaque cour, qui ont varié des sanctions financières aux condamnations à mort, dépendaient des formes de collaboration diverses. Dans le cadre de l'épuration légale, seulement une sur six des condamnations à mort prononcées a abouti, c'est-à-dire 1 500. La plupart d'entre elles se sont faites pour avoir partagé l'intelligence avec l'ennemi (Rousso 123).

Pourtant, en ce qui concerne les femmes qui avaient eu des relations intimes avec les occupants, la question de l'indignité nationale devient plus complexe. L'ordonnance du 26 août n'a pas spécifiquement mentionné les relations sexuelles avec l'ennemi comme une forme de collaboration distincte, même si la population française a largement méprisé ce qu'on appelait la "collaboration horizontale." Dans un premier temps, ces femmes étaient passées devant les cours civiques. Mais les responsables juridiques ne savaient pas comment traiter les collaboratrices. Le préfet du département du Vosges, par exemple, a dû se renseigner auprès du ministre de la Justice afin de savoir s'il était possible de les poursuivre en justice. Malgré les positions

contradictoires des différentes autorités de l'Etat, la direction des affaires criminelles du ministère de la Justice a pris la décision finale de rejeter la criminalisation officielle de la collaboration horizontale. D'abord, il fallait être sensible à l'illégalité d'une condamnation pour un crime non pas classé par l'ordonnance du 26 août. Deuxième raison; fournir des preuves d'un rapport sexuel s'avérait bien difficile. En raison de l'intérêt national, le ministre de la Justice a enfin interdit une sanction officielle contre ces femmes (Virgili *La France virile* 34-37).

Mais si les cours existantes dans le cadre de l'épuration légale n'avaient pas le droit d'infliger la condamnation d'indignité nationale aux "collaboratrices" du seul fait de leurs relations intimes avec l'ennemi, de telles unions ont parfois mené à d'autres formes de collaboration plus directes. Tel était le cas pour Madeleine, la mère de Gilbert Leroy, l'enfant de la guerre sur qui le livre *Un amour allemand* est basé.<sup>iv</sup> Madeleine était une jeune Française de 16 ans lors de sa première rencontre avec Günther, un Feldgendarme de la Wehrmacht stationné à Thouars (centre-ouest de la France), en 1940. Un soir, Madeleine, qui ne respectait pas le couvre feu de l'époque, s'est fait réprimander par un beau soldat de dix ans son aîné. Ce premier contact insouciant en a provoqué d'autres au cours des semaines suivantes, et les deux jeunes gens se sont mis à se fréquenter. Ils se sont vus plusieurs fois par semaine; lorsque Günther subissait de multiples déplacements militaires, ils ont entretenu des relations épistolaires. Mais c'est pendant une de ces périodes d'absence que Madeleine s'est découverte enceinte. Après la Libération, Günther s'est trouvé emprisonné au camp de Cessieu-Crémieux (dans l'Isère). Madeleine, ayant découvert l'endroit où il avait été détenu, est parvenue à le contacter à nouveau. A travers des correspondances, Günther a convaincu son amante de lui fournir une fausse carte d'identité afin de l'aider à s'évader. L'aventure "rocambolesque" s'est terminée quand Günther s'est fait capturer et emprisonner à nouveau après son évasion. Peu de temps après, les autorités

ont discerné l'action frauduleuse de Madeleine. Elle passe devant une chambre civique en 1946, entraînant une condamnation de six mois de prison ferme pour indignité nationale et la perte des droits civiques (Pairault 29-45).

Ce narratif abrégé nous semble très important pour deux raisons. D'abord, le récit montre que même si les tribunaux de l'épuration légale ne pouvaient pas cibler directement les amantes d'Allemands, certaines d'entre elles ont toutefois connu la marque d'infamie d'indignité nationale directement à cause de leurs relations intimes avec l'ennemi. De surcroît, l'histoire nous renseigne sur le climat social à l'égard des collaboratrices en France juste après la guerre. La sévérité de la punition de Madeleine et la réaction publique stimulée par son emprisonnement témoignent de l'attitude impitoyable des autorités et du Français moyen après la guerre. Le directeur de la presse régionale a voulu dramatiser l'affaire en publiant de gros titres sur cet amour "antipatriotique" malgré le pot de vin que la mère de Madeleine lui avait offert (Pairault 45). Madeleine, en effet, a fait face à une double-stigmatisation; non seulement on lui reprochait d'avoir fourni une fausse carte d'identité à l'ennemi, mais à un ennemi dont elle venait d'avoir un enfant. Elle est vite devenue le sujet des rumeurs à Thouars, à un point tel que sa famille a dû déménager. Mais sa réputation l'avait suivie, et Madeleine avait du mal à trouver du travail après sa condamnation (Pairault 46). L'histoire de Madeleine et de Günther souligne surtout la nature risquée de ces rencontres mal-vues et les graves répercussions sociales et judiciaires qui en ont découlé.

Vu que la majorité de la population française aurait réclamé l'épuration comme une nécessité morale (Rousso 124), certains individus ont voulu assumer le rôle du justicier quand les tribunaux légitimes ne suffisaient pas. Revenons à la citation de *l'Humanité*. C'est dans le contexte d'une France véhémente, furieuse, et envieuse de vengeance après quatre ans

d'occupation que l'épuration "sauvage" a pu se réaliser. Les punitions clandestines et sommaires ont débuté même avant la mise en place des tribunaux légaux de l'après-Libération. De juin à novembre 1944, à peu près 9 000 personnes étaient exécutées d'une manière rapide et partielle après être passées devant les cours dites "martiales" dirigées par des Résistants. Les miliciens ou les collaborateurs "actifs" capturés après de véritables combats constituaient un nombre important de ceux qui étaient fusillés sans l'approbation officielle d'un Etat toujours en voie de rétablissement (Rousso 122).

Dans le désordre des derniers mois de la guerre et juste après la Libération, les Forces françaises de l'intérieur (FFI) et d'autres agents de la Résistance ont particulièrement ciblé les femmes collaboratrices.<sup>v</sup> Le châtiment le plus commun était celui de la tonte, mais il y a eu des cas de lynchages aussi (Rousso 121). De 1943 jusqu'au début de 1946, à peu près 20 000 femmes étaient tondues sur les places publiques ou dans la clandestinité, souvent suivi par une promenade d'humiliation publique. Les "tondues" ont beaucoup intéressé les historiens surtout depuis les années 1990. Autrefois, la tendance académique insistait sur la nature isolée des tontes, considérant le phénomène comme marginal (Azéma 328).

Or, Fabrice Virgili, dans sa monographie *La France virile: Les femmes tondues à la Libération*, relève l'importance de cette punition répandue à travers le territoire français et pose des questions pertinentes sur la nature des crimes que les victimes auraient commis. Il estime nombreuses les différentes catégories de collaboration dont les femmes tondues étaient accusées. Virgili distingue la collaboration politique (le fait de participer à une organisation collaborationniste comme le groupe Collaboration ou bien le Parti populaire français), la collaboration financière (pour celles qui ont touché de l'argent à travers les relations commerciales avec l'occupant), et la collaboration personnelle (c'est-à-dire, toute femme qui

avait eu des relations "personnelles" avec l'ennemi). 57% des femmes tondues se situaient dans cette dernière catégorie, soupçonnées d'avoir poursuivi des relations intimes avec des Allemands. Aucun homme n'a été accusé d'une collaboration "personnelle" après la guerre. (Virgili *La France virile* 21-26). Donc l'on constate une dimension clairement sexuée en ce qui concerne la collaboration "horizontale" et la punition.

L'intérêt assez récent pour les femmes tondues à la Libération a provoqué un discours vif surtout chez les intellectuels féministes (y compris Virgili). Un bon point de départ est l'avis de l'historien François Rouquet, qui voit dans la tonte l'occasion de renier la collaboration, d'affirmer la puissance et les actions de la Résistance, et de dénoncer ouvertement la trahison (Rouquet 5-9). Pour aller plus loin, des études récentes lient les tontes à une continuation de l'oppression de la femme évidente à travers les siècles, débouchant sur une interprétation féministe de ces condamnations. Selon Dominique François, la femme "libertine" servait d'une sorte de bouc émissaire à la Libération, vue comme complètement responsable de la collaboration et de la défaite. Elle associe, effectivement, la diabolisation des tondues de 1943-1946 avec la chasse aux sorcières du début des temps modernes (François 28). D'autres études attribuent la punition anti-féminine à l'impuissance et à l'amertume masculines en France après quatre ans d'occupation. Les tondeurs (exclusivement des hommes) ont vu l'occasion de dominer les femmes "coupables" afin de reconquérir non seulement la population féminine qui avait été entachée par l'ennemi, mais la République en soi. Les représailles vivaces et violentes découlent donc à la fois d'un sentiment d'émasculation de la part du Français moyen et d'une réapparition de patriotisme masculin, d'où l'image des ciseaux "patriotiques" des tondeurs (Desmarais 126).

Enfin, ces interprétations féminocentriques de l'épuration ont tendance à s'accorder sur le fait que l'opinion publique, lors des manifestations et des défilés, demeurait assez favorable à

cette forme de châtement sexué. L'historienne Bénédicte Vergez-Chaignon écrit, "[les femmes] prennent leur place 'naturelle' dans le cérémonial festif qui accompagne la Libération." Elles ne représentaient qu'une partie d'une plus grande célébration qui comprenait aussi des défilés des FFI, des chansons collectives patriotiques, et des messes communales; la population ne résistait pas du tout aux promenades aux tondues. Au contraire, le comité de l'épuration de Saint Pair (la Manche) a même encouragé les Français à aller voir le spectacle comme s'il s'agissait d'un privilège : "Que la population qui avait été insultée et narguée par ces filles pendant quatre ans mérite [la] satisfaction [de les voir tondues et humiliées] ... au milieu de la joie générale" (Bénédicte Vergez-Chaignon 147-152). Une telle rhétorique a dû légitimiser l'avis d'une population déjà passionnée et prête à se venger. On doit donc reprocher non seulement aux tondeurs d'avoir exécuté les punitions, mais aussi au Français moyen qui se trouvait dans les foules d'avoir accepté et même soutenu cette punition injuste. La violence et la haine se sont vues justifiées, rationalisées, et donc prolongées au détriment des mères de la honte.

Est-ce que l'épuration avait des effets qui unifiaient ou plutôt qui semaient la discorde dans la société française après la Seconde guerre mondiale, et avec quelles implications pour les tondues et leur bébé éventuel ? Le chercheur Luc Capdevila a publié une étude sur les violences en Bretagne, y compris les exécutions, les lynchages, et les tontes, dans l'après-Libération. Capdevila soutient aussi la thèse que l'épuration extrajudiciaire s'est déroulée dans un contexte "de relative sympathie [de la part de la population française], qu'il s'agisse de l'opinion publique ou des pouvoirs locaux" (Capdevila 449). Essentiellement, il fait avancer l'argument que le consensus collectif sur les violences épuratoires a servi à resserrer le "tissu national" d'une France qui a failli tomber dans la guerre civile pendant l'Occupation. Selon son point de vue, les Français ont pu se réunir dans la joie ainsi que dans les actes violents qui ont facilité la

restauration de la République (Capdevila 444). Mais si les tontes ont contribué à la réunification de la France, c'est aussi que les Français n'ont pas pu retrouver la solidarité nationale sans la distinction d'une nouvelle catégorie de mauvais(es) citoyen(nes). C'était au détriment de celles-ci que la société française a pu se réunifier.

Un des buts du prochain chapitre de cette étude est de montrer, en racontant l'histoire de la vie d'un "enfant de Boche," les façons dont l'ostracisme social envers les tondues a touché aussi leurs enfants. Il est bien important de noter que la solidarité nationale de la Libération était fondée sur la diabolisation collective des "collabos," y compris, et même surtout, les femmes. Afin de garantir l'unification franco-française et de la pérenniser, il a fallu dans un premier temps punir toute une catégorie de citoyens, et puis appliquer un mépris pareil à leurs progénitures.

### **Eviter le châtement: enfants abandonnés et parents disparus**

A la Libération, les angoisses des mères des enfants de la guerre étaient nombreuses. La crainte incessante d'une punition épuratoire a certainement dévasté ces filles-mères dont la plupart n'avaient plus de contact avec le père de leur enfant. Une femme condamnée pour l'indignité nationale perdait ses droits civiques avant d'obtenir un casier judiciaire qui durerait jusqu'à l'amnistie de 1951-1953; ces conditions ont rendu les perspectives d'emploi futures assez douteuses, menaçant les moyens d'existence des condamnées (Pairault 45). Celles qui portaient la marque plus symbolique de la tonte ont souffert une marginalisation sociale dans leurs communautés aussi après la promenade d'humiliation infâme. Avec raison, ces femmes "coupables" ont voulu à n'importe quel prix échapper aux violences et aux injustices de l'épuration et au climat social hostile. Quelles étaient les options pour les filles-mères avec des "enfants de Boches," et avec quelles conséquences pour ces derniers?

D'abord, certaines femmes ont pris la route pour les grandes villes afin de se faire oublier du monde entier. Tel était le cas de Léa Rouxel, la mère de Daniel Rouxel-Ammon, qui est arrivée à Paris début 1943 pour accoucher en secret. Elle avait quitté Dinard (en Bretagne) par nécessité. Selon Daniel, "Ce n'était pas un choix personnel, mais une obligation. Elle devait travailler dans une ville où son passé n'était pas connu" (Rouxel, entretien). Dans les plus petites villes, là où les rumeurs "allaient bon train," les histoires personnelles sont très vite devenues des sujets de discussion, et les acteurs dans ces histoires des gens de mauvaise réputation. La société bretonne a traité la jeune fille en paria car les filles mères étaient toujours considérées comme des pécheresses (Picaper 31). Dans sa ville natale, Léa ne pouvait même pas chercher du réconfort dans sa famille; "La réaction de sa famille était l'omerta, la honte vous interdisait d'en parler," raconte Daniel (Rouxel, entretien). Devenue une mal-aimée, Léa n'avait plus personne à qui faire confiance, et donc plus de raison de rester en Bretagne. Daniel résume la situation en mettant l'accent sur l'hostilité que sa mère a connue et qui a influencé sa décision de partir pour Paris:

C'était très difficile de tomber amoureuse d'un soldat allemand.. [Ma mère] était rejetée et bannie par la société française et prise pour une collaboratrice. Elle était considérée comme une putain à soldat, donc une moins que rien (Rouxel, entretien).

Une fois à Paris, Léa a dû prendre une grande décision; fallait-il garder son enfant ou l'abandonner? L'abandon dans ce contexte ne mérite pas forcément des connotations négatives. En fait, elle a fini par opter pour ce dernier pour deux raisons selon Daniel; d'abord, comme on le sait déjà, par peur de devenir victime des "représailles" de l'épuration. Ayant un enfant comme évidence de son rapport avec un soldat allemand, Léa ne pouvait pas courir le risque de le garder. Deuxièmement, elle a voulu protéger son "enfant de la honte" en le plaçant dans une famille d'accueil qui permettrait de cacher son identité et ses origines taboues. Mais Léa ne l'a laissé qu'à

la condition que son nom figure sur l'état civil de Daniel. C'est-à-dire, Léa a reconnu son fils avant de le déposer dans la maison de maternité où il a vécu jusqu'à son adoption à l'âge de huit mois (Picaper 31). Nous verrons dans le chapitre suivant que le choix de lâcher Daniel a mené l'enfant à une vie de déracinements multiples et de négligence. Mais il ne faut pas culpabiliser les mères comme Léa qui n'ont souhaité que le meilleur sort pour leurs enfants; à distance, on a tendance à mépriser "l'abandon," mais à l'époque, le choix paraît dans l'intérêt supérieur de l'enfant et de sa mère. Elle n'aurait pas pu présager les aléas de l'existence qui ont rendu l'enfance de Daniel un enfer sur terre.

Alors que Daniel a eu l'occasion de connaître sa mère, un nombre inestimable d'enfants de la guerre sont nés de parents inconnus lorsque la mère a opté pour la naissance sous X (voir la discussion sur cette loi dans la section précédente). Au départ, certaines fille-mères ont profité de cette loi au but nataliste, mais il faut ajouter qu'il y avait des conséquences psychologiques et émotionnelles pour les enfants. Considérons l'exemple de Michelle Colin, né le 20 octobre 1941 à l'hospice Sainte-Catherine, qui n'a, de nos jours, aucune évidence matérielle de ses origines. Prise en charge d'abord par les religieuses à l'hospice, puis par des familles d'accueil successives, elle aussi a connu une enfance itinérante sans avoir pour autant une trace de son origine biologique. Pourtant, en grandissant, elle avait des caractéristiques physiques stéréotypées des Allemands, lui accordant le sobriquet "fille de Boche" pendant toute son enfance. Selon son témoignage, Michelle a estimé les conséquences de sa naissance clandestine comme traumatisantes; elle se sentait intellectuellement freinée par rapport à ses camarades, et son "altérité identitaire" aurait "décuplé son imagination et son intuition." Elle a le souvenir, enfin, d'avoir été une marginale qui ne savait pas comment se définir (Picaper 175-178). En plus,

Michelle était livrée à elle-même quand elle a commencé des recherches généalogiques comme on le verra plus tard.

Jusqu'ici, on a esquissé les options variantes réservées aux filles-mères pendant l'Occupation et à la Libération; les unes ont abandonné les enfants dans des maisons d'adoption, alors que les autres les ont placés chez des grands-parents. Encore d'autres ont pu les garder, malgré les risques qu'elles en couraient. Mais question pressante: que sont devenus les pères? Les soldats allemands stationnés en France avaient, effectivement, encore moins de choix que les Françaises. Si les déplacements militaires de l'armée allemande de 1940-1944 ont séparé les couples franco-allemands dans un premier temps, le rapatriement des troupes après la Libération a entravé les espoirs de relations continues. La grande majorité des membres de la Wehrmacht qui restaient en France jusqu'à la fin de la guerre ont dû reprendre le chemin vers l'Allemagne après 1945. L'exemple de Günther, père de Gilbert Leroy, s'avère assez typique; après son deuxième emprisonnement pour le scandale de la fausse carte d'identité, il revient à la petite municipalité de Ranis en Allemagne en 1946 où habitaient sa femme et ses deux enfants. Hélas, il faut remarquer que la double-vie était un phénomène très commun parmi les soldats allemands en France, mais quelque chose qui se passait souvent à l'insu des Françaises (Pairault 87). Il ne faut pas oublier non plus que beaucoup de ces pères allemands ont été tués dans les combats brutaux après le débarquement allié de juin 1944 (et parfois avant). Otto, le père de Daniel Rouxel-Ammon, a été frappé par un obus à la Libération. Par conséquent, il a contracté la typhoïde dans un hôpital militaire où il est mort le 11 janvier 1945 (Picaper 31). Issus des conditions précaires de la Seconde guerre mondiale, ces enfants n'ont presque jamais connu leur père.

## **Conclusion du premier chapitre**

Un des buts de ce devoir est de souligner la diversité de la situation des enfants de la guerre en juxtaposant leurs histoires. S'élevant approximativement à 200 000, ces enfants sont nés dans des conditions différentes, et avaient des expériences très variées dans les années après la Libération. Nous avons déjà cette impression qui sort des extraits de témoignages observés jusqu'ici. Pourtant, dans ce premier chapitre, j'ai aussi voulu établir le contexte historique dans lequel les enfants de la guerre sont nés, et nous apercevons des thèmes récurrents dans les récits différents.

Dans ce chapitre, nous avons examiné les conditions sociales et démographiques de la guerre qui ont eu pour résultat la naissance des bébés franco-allemands. L'échange d'hommes français et allemands à travers le Rhin a rendu inéluctables les rencontres entre forces occupantes et jeunes Françaises. Un certain élément de séduction a joué un rôle au niveau interpersonnel entre les jeunes femmes et les hommes en uniformes, mais aussi au niveau institutionnel lorsque les forces occupantes ont mis en place un système de propagande afin de séduire la population conquise. Les gouvernements de Vichy et de l'administration militaire en zone occupée, très soucieux des conséquences des relations franco-allemandes, ont voulu mettre un contrôle répressif et anti-féminin sur la sexualité afin de les empêcher. Ironiquement, certains de ces projets de loi avait des effets contraires à l'idéal de la politique familiale de Philippe Pétain, et ont effectivement accru le nombre d'enfants nés dans la honte. Non seulement les tentatives de ces deux administrations n'ont pas empêché les rencontres franco-allemandes, mais elles ont prédéterminé le destin douloureux des enfants de la guerre qui seraient nés souvent sans connaître leurs parents.

Enfin, nous avons regardé de près le climat social d'une France épuratoire, et les implications quotidiennes de cette vague de violence. Si Capdevila avait raison de prétendre que les châtiments de l'épuration ont effectivement recousu le "tissu national" en unifiant la population contre un plus grand mal, c'est aussi que les Résistants de la dernière heure l'ont fait au détriment de la femme "immorale," prise pour un bouc émissaire. Les fille-mères ont beaucoup souffert, et ont tout fait pour protéger leur enfant ainsi qu'elles-mêmes. Pourtant, il n'en reste pas moins que les enfants de la guerre aient dû grandir dans des conditions difficiles, parfois atroces, au sein d'une société germanophobe qui les détestait. Dans le prochain chapitre, j'ai l'intention de montrer comment l'opprobre contre les couples franco-allemands a touché aussi leurs enfants, suscitant dans les décennies de l'après-guerre un climat social prolongé d'hostilité qui, au fur et à mesure, s'est métamorphosé en silence, tabou, et oubli. Je ferai cela à travers une étude de cas sur la vie de Daniel Rouxel-Ammon. Puis, je vais juxtaposer son récit avec des témoignages différents d'autres enfants de la guerre afin d'atteindre une compréhension plus complète de la variété de l'expérience de ces personnes.

## **Deuxième chapitre: Les expériences variées des enfants de la guerre français: de la douleur à la détermination et à la solidarité**

Dans ce chapitre, on examinera la variété d'expériences de ces enfants après la Deuxième guerre mondiale et les facteurs différents qui ont formé leur vie d'aujourd'hui. Les témoignages publiés aussi bien que les monographies historiques se sont souvent concentrés sur la douleur et l'ostracisme que les "enfants de Boche" ont subi dès les années 1940. Certes, il ne faut pas oublier ce chapitre pénible de l'histoire des ces individus. Très fréquemment, les interviewés expriment clairement une souffrance lourde et la définissent comme élément fondamental de leur existence. Dans les premières années du mouvement pour la reconnaissance des enfants de la guerre à partir de 1994, il a fallu absolument que ces voix oubliées soient entendues, et que les masses comprennent l'injustice à laquelle ils ont fait face. Mais cette étude va aborder la situation des enfants de la guerre d'un point de vue novateur aussi. Je vais montrer à travers des entretiens personnels ainsi que d'autres témoignages que, alors que la situation fut bien difficile pour une large partie de ces 200 000 personnes, il y en a qui ont pu s'en sortir avec une détermination issue d'avoir vécu une histoire si dure. En faisant attention à cette détermination traduite en solidarité à partir des années 1990, nous pouvons mieux comprendre le pouvoir d'une conscience collective.

D'abord, à travers une étude de cas sur Daniel Rouxel-Ammon, nous allons examiner avec détail les défis quotidiens d'un enfant rejeté par la communauté dans laquelle il a grandi. La discrimination incessante de la société française atteste de la perpétuation du climat social hostile en France après la guerre. Ensuite, en juxtaposant l'histoire de Daniel avec les témoignages d'autres enfants, on remarquera une vaste diversité d'expériences subjectives. Alors que certains s'en sont sortis mieux que d'autres, ils ont tous vécu un parcours particulier qui les unit,

paradoxalement, de nos jours. Cette unification par expérience partagée va contribuer au développement des associations internationales des enfants de la guerre, qui seront le sujet du quatrième chapitre de cette étude.

### **Témoignage de Daniel Rouxel-Ammon: Une histoire de tourment, mais aussi d'espoir**

Dans le chapitre précédent, nous nous sommes arrêtés au moment où la mère de Daniel accouche dans une maternité du quatorzième arrondissement à Paris. Il y est resté pendant les huit premiers mois de sa vie. N'ayant plus de moyens pour s'occuper de lui, Léa décide de le placer dans une famille adoptive qui habitait à Pleine-Fougères (en Bretagne). Jusqu'à l'âge de quatre ans, Daniel mène une vie harmonieuse avec ses parents adoptifs et son "frère de lait" Jacques (Rouxel "Jamais plus cela!"). Quoiqu'ils ne se soient pas vus depuis lors, Daniel garde un bon souvenir de ce dernier, et il chérit quelques photos de son ancienne famille.

En 1947, lorsque ses parents de substitution sont devenus trop âgés, ils ont dû demander à Léa de retirer Daniel. Léa, qui n'avait pas vu son fils "qu'épisodiquement, une fois par an" n'avait pas d'autre choix que de le déposer chez sa grand-mère maternelle qui habitait dans un petit village breton de 600 personnes qui s'appelle Mégrit. Daniel décrit le déménagement comme un "déracinement," sa situation empirée par l'accueil peu chaleureux de sa grand-mère qui l'a "élevé sans faire de sentiments" (Rouxel "Jamais plus cela!"). Les punitions sévères de sa grand-mère pourraient être considérées, par rapport aux normes d'aujourd'hui, comme des moyens de torture. A de nombreuses reprises, la dame obligeait Daniel à passer la nuit dans le poulailler (Rouxel, entretien). S'il faisait quelque bêtise que ce soit, elle le battait régulièrement avec un gros bâton. Mais selon Daniel, les brimades physiques et psychologiques n'ont pas pesé plus lourdement que la froideur émotionnelle et le refus de le reconnaître chez sa grand-mère. "Le sentiment d'amour,

l'affection, la petite caresse, la tête sur l'épaule, je ne l'ai pas reçu, cela manque à un enfant." (Picaper 33). Dans les propres mots de Daniel, "ce qui est le plus terrible chez un enfant, ce n'est pas de savoir qu'il n'est pas aimé ... mais c'est de ne pas pouvoir aimer parce que ce noble sentiment est rejeté des autres!" (Rouxel *Ni Responsable, ni coupable*) Nous commençons à constater des ramifications importantes sur la santé psychologique de ces enfants rejetés par leur propre famille; abandonné par sa mère biologique et détesté par sa grand-mère, Daniel n'avait plus personne chez qui il pourrait chercher du réconfort.

Mais ce rejet de la part de la grand-mère de Daniel s'explique mieux en considérant le contexte social au sein duquel il a grandi. Sa propre famille l'a méprisé en partie à cause des pressions de la société bretonne. Selon une des anciennes institutrices de Daniel qui avait été relativement sympathique vis-à-vis de sa situation, sa grand-mère a été elle-même stigmatisée par son entourage. Les habitants de Mégrit ont méprisé celle-là à cause de la filiation "hors-norme" de sa fille. Daniel servait comme évidence des relations honteuses et antipatriotiques de Léa Rouxel, et les villageois "pas tendres" ont fait souffrir la vieille dame aussi (Picaper 33). Aujourd'hui, si Daniel comprend pourquoi sa grand-mère l'avait maltraité, c'est aussi qu'il reste toujours assez amer à son égard. Il prétend que son but était simple; afin de renier la honte de sa fille et de prouver aux autres habitants du village qu'elle n'avait jamais accepté la trahison de sa fille, elle a dû punir visiblement son petit enfant (Rouxel, entretien). On peut en tirer la conclusion que les problèmes des enfants de la guerre se sont centrés autour des haines collectives de la société française engendrées dans les violences épuratoires de l'après-guerre, mais qui ont persisté bel et bien après.

Curieusement, c'est à l'école que Daniel est devenu au courant de ses origines franco-allemandes. Les autres écoliers avaient entendu les rumeurs du village et l'ont traité de "tête de

Boche" ou de "fils de putain" (Rouxel "Jamais plus cela!"). Sans relâche, ils lui ont jeté des injures physiques et morales à tel point qu'il a demandé à sa grand-mère la signification de toutes les insultes. Cette dernière, ne voulant pas faire resurgir le déshonneur de sa fille, a évité la question en répondant: "Tu demanderas à ta mère" (Picaper 32). Nous verrons dans les témoignages suivants que d'autres enfants ont souvent grandi dans l'ignorance à cause du silence familial, ne sachant leurs origines que bien plus tardivement. Mais à cause de la petite communauté dans laquelle Daniel a vécu, le garçon a connu très vite d'où il venait.

Pour élaborer l'image de cette animosité omniprésente, il faut souligner l'ignorance et la méchanceté de la communauté paysanne de Mégrit. Le fait que le village était si petit a beaucoup exacerbé l'ampleur des défis quotidiens. Daniel suggère que les enfants qui sont nés dans de grandes villes, ou qui sont arrivés à cacher leurs origines au sein des familles adoptives, n'auraient pas connu des brimades si extrêmes (Rouxel, entretien). Mais les malheureux qui se sont vus devenir l'objet des rumeurs avaient plus de mal à échapper à l'opprobre. A Mégrit, Daniel a le souvenir d'avoir été vu comme une "bête curieuse" dans un village d'un esprit fermé collectif où "tout le monde connaissait tout sur tout le monde." En effet, la grand-mère et son petit fils maudit sont devenus le centre d'attention des villageois; à l'époque, il n'existait pas d'électricité dans tous les foyers à la campagne, et les gens passaient souvent des soirées en causant des autres, car "les langues allaient bon train" (Rouxel, "Jamais plus cela!"). Nous verrons dans la section suivante des cas nuancés, où les enfants pouvaient éviter plus facilement une marginalisation si exubérante.

Des fonctionnaires municipaux et des enseignants de ce petit village ont effectivement rejeté Daniel. Le pauvre gosse était le portrait craché de son père, aux yeux bleus et aux cheveux blonds. Selon lui, de tels traits physiques signalaient une filiation allemande, ce que la population

de Mégrit n'ignorait pas (Rouxel, entretien). En raison d'une germanophobie extrême, pérennisée dans les années de l'après guerre, son instituteur a même refusé de le présenter au certificat de fin d'études, ajoutant aux brimades fréquentes qu'il lui réservait. Daniel décrit sa période scolaire comme "lamentable," et il regrette le rabougrissement intellectuel que ses enseignants lui ont imposé (Rouxel, entretien). De surcroît, d'autres administrateurs locaux ont fait des railleries publiques sur lui. Un ignoble adjoint au maire a posé cette question aux villageois à la sortie de l'église un dimanche: "Savez-vous quelle différence il y a entre un fils de boche et une hirondelle ?" Personne n'ayant l'air de savoir, il a repris, "Une hirondelle, quand elle fait ses petits en France et qu'elle repart, elle les emmène, alors qu'un Boche les laisse sur place!" (Rouxel "Jamais plus cela!"). L'inexactitude de ces propos ignorants par rapport à la vérité ne devrait pas être sous-estimée. Alors que le père de Daniel est mort quand son enfant n'avait que deux ans, la communauté villageoise lui a inculqué l'idée qu'il avait été complètement abandonné, renforçant son sentiment d'isolement.

De surcroît, Daniel était exclu même de la communauté religieuse de Mégrit. Des traditions telles que la première communion lui était interdite. Ce rejet étant la goutte qui fait déborder la vase, le garçon a décidé de résister contre ses oppresseurs. Une fois, pendant qu'une bonne sœur qui le détestait particulièrement ne faisait pas attention, Daniel a mis clandestinement des crottes dans ses sabots; malgré les punitions qu'il aurait sans doute reçues pour ces représailles, il garde un beau souvenir du moment où la dame cruelle a remis ses pieds dans ses bottes (Rouxel, entretien). Il faut noter que des petites histoires de résistance comme celle-là suggèrent une disposition de résistance chez les enfants de la guerre, même ceux qui ont vécu une vie des plus dures. Il faut souligner leur capacité de s'adapter et surtout d'agir. Seulement en interprétant les enfants de la guerre comme des agents actifs, évidente déjà dès un

très jeune âge, peut-on comprendre pleinement leur rôle primordial dans la lutte pour la reconnaissance dans les années 1990-2000.

Les relations directes avec sa famille allemande représentent un élément de l'histoire de Daniel qui ne s'appliquent pas souvent aux cas des 200 000 autres enfants de la guerre français. Otto Ammon avait confirmé l'existence de son fils à sa famille en Allemagne juste avant sa mort en 1945 à l'âge de 27 ans. Quelques années après la Libération, lorsque les rancœurs franco-allemandes sont devenues moins ardentes, la tante paternelle de Daniel a entrepris des recherches pour son neveu perdu avec l'intention d'améliorer sa vie -- et elle l'a retrouvé. A l'âge de douze ans,<sup>vi</sup> il s'est rendu en Allemagne pour la première fois pour rencontrer la famille de son père qui l'a accueilli à bras ouverts. La famille, issue de l'ancienne noblesse allemande, était assez aisée et lui a proposé de rester en Allemagne où Daniel pourrait avoir une "éducation convenable" car ils en avaient les moyens financiers. Mais, obstinément, la mère de Daniel a refusé, une décision qu'il regrette de nos jours (Picaper 38-40). Ce n'est pas pour autant que Daniel a perdu le contact avec sa famille allemande; au contraire, il lui a rendu visite une douzaine de fois depuis son enfance. "Pour moi, ma famille allemande a eu beaucoup d'importance sentimentale et supérieure à mes sentiments du côté de ma mère," affirme-t-il (Rouxel, entretien). La sœur d'Otto lui a même fait un héritage chez le notaire d'une part de l'argent de son père. Nous reprendrons la discussion sur les retrouvailles familiales et la question de l'héritage dans le contexte des associations internationales des enfants de la guerre dans le quatrième chapitre.

Comment Daniel n'a-t-il pas craqué sous les pressions d'une société qui le rejetait? Certes, son enfance a compliqué, voire retardé son entrée dans la vie active (Rouxel *Ni Responsable, ni coupable*). La discrimination et la "grande honte" l'ont rendu silencieux sur ses

origines taboues pendant des décennies, comme c'était le cas pour la plupart des enfants de la guerre. Au pire, Daniel aurait pu devenir voyou, si on considère la pesanteur psychologique des maltraitances omniprésentes : "Mais non, prétend-il, un travail de résilience s'opère, on surmonte ses blessures et il faut apprendre à aimer" (Rouxel *Ni Responsable, ni coupable*). Avec le recul, Daniel jette un regard assez positif sur ce que sa vie est devenue. Le "premier enfant de la guerre" défend son statut comme citoyen franco-allemand avec des mots poignants, suggérant qu'aujourd'hui, il se sent fier de ses origines." La réalité de ma double origine, française et allemande est tout autre que l'indignité tant dénoncée, elle est au contraire la substance même de ce qu'il y a de plus noble et beau, le fruit de l'amour au sein de la guerre signifiant ainsi à celle-ci qu'elle n'a pas le dernier mot. Quoi de plus encourageant pour les générations futures ?" (Rouxel "Jamais plus cela!"). L'espoir évoqué ici ne concerne pas uniquement les générations futures qui connaîtront les aléas de la guerre, car il touche aussi les enfants de la guerre français qui se sont organisés de leur propre gré et dont les revendications actuelles deviennent de plus en plus entendues.

### **Des cas nuancés: La solidarité s'engendre malgré la variété d'expériences**

En juxtaposant le récit que nous venons d'examiner avec d'autres témoignages, nous pouvons ainsi enrichir notre interprétation des expériences passées et de la situation actuelle des enfants de la guerre. Il est certain que chacun a mené une vie unique, sous des circonstances sociales très différentes. Mais malgré la vaste diversité d'expériences, on constate des thèmes récurrents aussi disparates que ceux de la détermination, de la fierté, et de la douleur. Pour des motivations différentes, ces expériences variées vont pousser certains à s'engager dans l'activisme en faveur de leur cause dans les années 1990. Aujourd'hui, la conscience collective

issue d'une expérience partagée unifie les enfants de la guerre, et c'est cette solidarité qui leur permet de faire entendre leurs exigences.

Peut-on expliquer la disposition plutôt positive de Daniel par le fait qu'il compte parmi les chanceux qui ont pu s'octroyer la nationalité allemande, ou, plus fondamentalement, qu'il a eu la chance de connaître ses origines? Comparons son récit avec celui de Jeanine Nivoix qui ressent jusqu'à nos jours l'absence de son père. Jeanine est née en décembre 1941 d'un père vraisemblablement autrichien ("Mon père s'appelait Werner"). Il faut se rappeler que les soldats de la Wehrmacht n'étaient pas forcément des Allemands; il y en a qui sont venus d'autres pays occupés comme conscrits. Werner a séjourné au village de Cambes-en-Plaine, à 5 km de Caen, de 1940 à 1941, avant d'être muté au front Est où il serait mort en 1943 (Nivoix "Avis de recherche"). Frappée par la tuberculose et placée dans un hôpital à Caen, sa mère avait été tuée lors d'un bombardement du 18 juin 1944 (Picaper 52). Envoyée chez son grand-père germanophobe, dont le frère avait été tué pendant la guerre de 14-18, Jeanine mène une vie abominable, victime des insultes comparables à celles qu'avaient reçues Daniel. A l'âge de treize ans et demi, elle est allée à la mairie pour récupérer la fiche de son état civil, nécessaire pour passer le certificat d'études. Les mots "Père inconnu" figuraient dessus; elle montre la fiche à sa camarade de classe qui l'informe de ses origines; toute la petite communauté, y compris sa copine, était au courant de sa filiation avant qu'elle ne le soit. Le choc l'a envoyée dans une déstabilisation psychologique totale. "Les Boches, tout ce qu'ils ont fait, et j'en suis une?" a-t-elle pensé ("Mon père s'appelait Werner"). Jeanine a perdu la parole et son grand-père réagit en l'envoyant dans un hôpital psychiatrique pour quelques mois. Lors de son retour, elle est demeurée assez silencieuse.

L'enfance de Jeanine ressemblait à celle de Daniel par de nombreux aspects: le déracinement et les brimades morales, pour n'en nommer que quelques-uns. Mais à la différence de Daniel, le pire de cette histoire fut le manque de résolution sur l'identité de son père. Depuis 40 ans, Jeanine mène des recherches dans la mesure où elle peut; elle a demandé aux villageois de Cambes-en-Plaine des renseignements sur son père, mais elle n'a reçu que des souvenirs sentimentaux d'un homme assez charmant -- rien de concret sur son identité ou sa famille allemande. Jeanine se lamente toujours par ses questions non-résolues, et elle affirme qu'elle ne sera soulagée qu'au moment où elle retrouvera l'identité de son père ("Mon père s'appelait Werner"). Selon ses propres mots, Jeanine résume son but. "Savoir ce qu'il était, ce qu'il est devenu, s'il existe encore des proches ou des personnes qui l'auraient bien connu et accepteraient de me rencontrer...je vous rappelle qu'aucune motivation financière n'a jamais motivé ma démarche" (Picaper 64).<sup>vii</sup> Il n'est pas question d'un héritage éventuel pour la grande majorité des enfants de la guerre qui recherchent leurs origines; il s'agit plutôt de combler la partie manquante de leur identité afin de se reconstruire après des décennies de silence. Pour Jeanine, c'est son désir de savoir qui était son père, ainsi que son dévouement à aider d'autres qui se trouvent dans une situation pareille; ces motivations seront centrales à son rôle dans la fondation de l'association L'Amicale nationale des enfants de la guerre (l'ANEG) en 2005.

Il paraît que la question de la recherche du père est liée directement à la reconstruction d'identité subjective des enfants de la guerre, et joue un rôle important dans les revendications politiques et sociales d'aujourd'hui. Connaître leur origine généalogique leur permet d'échapper au "handicap dans [la] tête" dont beaucoup souffrent, selon Jeanine ("Mon père s'appelait Werner"). Annette, par exemple, a dans un premier temps hésité quand elle s'est mise en contact avec son père. Elle a su en 1982 qu'il était un soldat allemand, mais il a fallu attendre dix ans

avant qu'elle ne se sente prête à le rencontrer. Pourtant, elle décrit sa première visite en Allemagne comme un moment qui a changé sa vie; connaître son père a entraîné "une sorte de plénitude" qui a semblé enlever la "chape de plomb morale" sous laquelle elle a vécu depuis son enfance ("Les enfants de la guerre à la recherche de leurs origines"). Et pour beaucoup des enfants, la vérité n'est émergée que très récemment, largement grâce aux accords entre la France et l'Allemagne qui visent à faciliter les demandes d'enquêtes généalogiques auprès des archives militaires en Allemagne (la WAST). Tel est le cas d'Huguette Beauvais, qui en a fait une demande en 2006. En recevant une photo de son père, elle a réagi, "J'ai eu l'impression de vivre normalement" ("Les enfants de la guerre à la recherche de leurs origines"). La question de l'identité du père est devenue importante dans la mesure où elle se situe à la base des objectifs des associations internationales d'aujourd'hui, ainsi qu'à la base de l'octroi de la double-nationalité.

A causes des circonstances familiales différentes, les uns ont eu des expériences moins douloureuses que les autres. Jeanine s'exclame, "Il y en a qui sont presque fiers! Moi, je ne suis pas fière. Il y a toujours quelque chose qui me gêne," en faisant référence à l'identité inconnue de son père ("Mon père s'appelait Werner"). Mais d'autres, comme Carl Edouin, n'avaient pas ressenti la culpabilité comme tant d'autres. Sa mère française et son père allemand (un soldat de la Wehrmacht stationné à Rouen pendant la guerre) ont décidé mutuellement de rompre à la fin de la guerre car aucun des deux ne voulait rester dans le pays natal de l'autre. Une fois son père rapatrié, Carl n'a pas le souvenir d'avoir été malheureux. Sa mère forte, qui a connu les terreurs de l'épuration, était finalement acquittée des accusations de "collaboration horizontale." Cette femme forte a traité son fils avec fierté quand il était petit. Elle l'a encouragé à rétorquer s'il était confronté aux brimades. Cette stratégie a bien atteint son objectif: "Ma mère ne nous a jamais

donné l'impression que nous étions des enfants maudits... Pourquoi avoir honte de quelque chose qui est basé sur l'amour ?" (Louis "Enfants de Boche et fiers de l'être!"). Edouin reconnaît le fait que beaucoup des autres enfants n'avaient pas eu une mère qui les soutenait, mais il tente malgré tout de "transmettre son insouciance" aux autres adhérents à l'association l'ANEG (Louis "Enfants de Boche et fiers de l'être!"). Les motivations d'Edouin pour participer dans l'ANEG proviennent non pas d'une question sur la filiation, mais d'un désir d'aider les autres à se réconcilier avec leurs traumatismes. La fierté de ses origines devient cruciale à ses encouragements vis-à-vis d'autres personnes, "victimes" selon les uns, qui existent au sein d'une communauté unifiée.

Enfin, c'est Michel Blanc, président actuel de l'association Cœurs sans frontières (CSF) qui résume mieux la notion de solidarité chez les enfants de la guerre à travers le développement d'une conscience collective. En dépit de la vaste diversité du parcours unique de chaque enfant, il existe la mémoire d'une expérience partagée qui les unit de nos jours. Michel, quant à lui, a grandi en France avec un père adoptif qui ne le négligeait pas. Son père biologique, sur qui il n'a que quelques renseignements, venait de la province de Bucovine en Roumanie (territoire disputé entre l'Allemagne et l'Union soviétique pendant la guerre) où il a été conscrit dans l'armée allemande (Blanc, entretien). Ayant eu une enfance moins atroce que d'autres étant donné son rapport agréable avec son père de substitution, Michel se sent toujours solidaire de tous les autres enfants issus de la Deuxième guerre mondiale.

[Avant la réunion des enfants de la guerre à Berlin en 2005, ils] ne parlaient pas de leurs histoires. Ils en avaient honte. [A Berlin] il y a eu de personnes qui pourraient comprendre ce qu'a ressenti, par exemple, Daniel, ou moi, ou un autre. Il faut l'avoir vécu. Il faut savoir... En se retrouvant tous ensemble... [On se rend compte qu'on] peut se parler... Mais si je le discute avec quelqu'un qui n'a pas vécu ça, il comprendra rien. (Blanc,entretien).

Michel a souligné le rôle d'unification de son organisation (CSF) qui, dans un premier temps, donnait aux enfants de la guerre élevés dans l'isolement et la honte l'occasion de savoir qu'ils ne sont pas tout seuls, et de s'exprimer au sein d'une communauté. Aujourd'hui, CSF prend des initiatives politiques et sociales pour aider ces personnes à retrouver leur trace, avec des projets à l'échelle nationale et internationale, et pour protéger leurs droits au niveau européen. Autrefois tourmentés par l'hostilité du climat social odieux en France, ce sont les enfants de la guerre eux-mêmes qui mettent la main à la pâte et luttent pour que leurs revendications soient satisfaites. Le développement d'un réseau international des enfants de la guerre sera le sujet du dernier chapitre de cette étude. Mais avant de discuter en détail le rôle des enfants de la guerre français dans ce mouvement, il me faudra souligner l'inactivité de la totalité des gouvernements européens dans les années de l'après-guerre, notamment ceux de la France, la Norvège, et l'Allemagne. En examinant cette ignorance, nous allons mieux comprendre comment les enfants de la guerre français figurent en bonne place dans une affaire devenue plutôt de nature européenne, ou même mondiale; il ne s'agit plus aujourd'hui d'un enjeu strictement franco-allemand.

### **Troisième Chapitre: Les échecs des gouvernements européens pendant et après la Deuxième guerre mondiale**

L'objectif de ce chapitre est de situer les enfants de la guerre français dans le contexte européen à travers une étude comparative. Certes, le phénomène des bébés nés entre occupants et occupés ne se trouve pas uniquement en France. Des conjectures récentes estiment que les enfants de la guerre compteraient jusqu'à 1 000 000 à l'échelle européenne (Picard "200 000 enfants de soldats..."). En conséquence, un réseau d'associations sur le continent s'est développé pour promouvoir les intérêts et les droits des personnes impliquées. Pour l'instant, revenons à l'époque de la Seconde guerre mondiale. Il est incontestable que les gouvernements européens, bien conscients de l'existence des enfants nés de pères allemands, ont échoué sur le plan politique qui aurait pu les protéger. Au lieu d'une telle protection, les enfants, faces au rejet de la part de leur société, seront oubliés, leurs voix étouffées, et leurs histoires vont s'estomper avec le passage du temps. C'est pour cette raison que les associations n'ont surgi que dans les années 2000.

Afin de comprendre la chape de plomb qui a rendu silencieux un si grand nombre d'individus pendant plus de 60 ans, il faudra examiner les actions (ou bien l'absence de celles-ci) des gouvernements des pays occupés après la Deuxième guerre mondiale. Je propose une comparaison de deux pays au sein desquels la question politique des enfants de la guerre est bien documentée, la France et la Norvège. Les gouvernements norvégien et français ont réagi de façons très différentes à ce propos, mais toujours avec des décisions de négligence.

## **La France et l'Allemagne oublient les enfants de la guerre**

Le gouvernement de Vichy (1940-1944) n'ignorait pas la question des enfants de la guerre. Fabrice Virgili documente minutieusement la négligence du gouvernement fantoche qui a découvert l'existence des bébés franco-allemands dès 1941. Le 23 février 1941, Philippe Pétain a nommé Jacques Chevalier secrétaire d'État à la Famille et la Santé, et l'a chargé de réaliser sa politique familiale. Comme le régime de Vichy tenait si fidèlement à la protection des familles de prisonniers de guerre, c'est dans ce contexte que la question des enfants franco-allemands fut dans un premier temps abordée. Le 10 juillet 1941, plus d'un an après le début de l'Occupation, Chevalier a envoyé ce communiqué à l'amiral François Darlan, le vice-président du Conseil à l'époque à propos des familles de prisonniers de guerre.

La conclusion est simple, la famille de prisonniers de guerre chargée d'enfants est condamnée aux privations les plus sévères ou à chercher des ressources inavouables. Le résultat de la faiblesse des allocations s'inscrit dans le développement considérable de la prostitution des femmes et mineurs, aussi bien dans les campagnes que dans les villes et les très nombreuses naissances survenues ou attendues en zone occupée et même en zone non-occupée, d'enfants dont les pères sont des Allemands (Virgili *Naître ennemi* 144-145).

Les ministères et organismes gouvernementaux se sont largement opposés à une hausse des allocations familiales importantes, conduisant à la démission de Chevalier fin juillet 1941 (Virgili *Naître ennemi* 146). Virgili estime que les autorités n'ont pris que des mesures légères pour les femmes. Pourtant, il paraît que si les autorités ont d'abord interdit l'envoi des femmes outre-Rhin comme travailleuses pour le STO (Azéma 175), le gouvernement de Vichy a tenté de les soutenir dans la mesure où il pouvait. L'allocation de "salaire unique" avait déjà remplacé "l'allocation de la mère au foyer" en mars 1941, qui touchait plus de femmes et qui augmentait l'âge d'éligibilité de ses enfants (Messu 65-66). Il est possible que par cette politique "le

maréchalisme de base ait suscité plus d'adhésion de la part des Françaises que des Français." (Azéma 175). Mais ces projets de loi n'ont certainement pas répondu à l'inquiétude de Chevalier, qui, dans sa lettre à Darlan, a lié la naissance des bébés franco-allemand à la faiblesse des allocations. Que sont donc devenus les enfants de la guerre français?

Berlin aussi était au courant de ces naissances, et a voulu recenser pour des raisons variées les enfants dont les pères étaient allemands. La question s'est posée d'abord en 1941, et il s'agissait des couples franco-allemands légitimes de l'avant-guerre dont le mari a été mobilisé dans l'armée allemande. Bien que ces Françaises aient sollicité le consulat d'Allemagne pour "l'argent qui leur était dû" (en forme d'allocations), ces couples établis dans les années 30 n'ont pas posé tellement de problèmes ni pour l'administration occupante ni pour le gouvernement allemand. Mais les revendications de ces femmes ont provoqué une inquiétude sur l'ampleur des naissances illégitimes entre Françaises et soldats de la Wehrmacht. Virgili documente des correspondances entre les chefs des organismes occupants qui ne sont pas arrivés à se mettre d'accord sur une politique éventuelle pour ces enfants. D'une part, le parti nazi et les chefs de la SS s'intéressaient à l'agrandissement de la race aryenne et donc considéraient un transfert éventuel en Allemagne pour les enfants et leur mère qui auraient satisfait les qualifications de la pureté raciale. Mais le MbF (le gouvernement militaire de la zone occupée) s'est borné à gérer les troupes occupantes, et a voulu éviter un rapprochement si direct avec la population française. Le ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, quant à lui, a dû s'occuper des relations avec Vichy et ne faisait pas un grand effort pour établir une politique claire qui aurait aidé les enfants. Berlin se limite, donc, à compter les enfants franco-allemands sans pouvoir mettre en place une véritable politique précise. Le projet de "rapatriement" en Allemagne ne verra jamais le jour, et les enfants franco-allemands sont restés en France (Virgili *Naître ennemi* 146-150).<sup>viii</sup>

En fin de compte, ni Berlin ni Vichy n'ont pu se prononcer clairement sur la question en dehors du programme de recensement. Les priorités de l'Occupation et de la guerre pesaient sur les deux camps. En France d'autres préoccupations telles que "l'effort à la déportation des juifs, la répression d'une résistance croissante, et la chasse aux réfractaires" sont venues à l'ordre du jour, rendant la question des enfants bien marginale (Virgili *Naître ennemi* 167). Le troisième Reich avait d'autres préoccupations aussi si l'on considère l'entrée dans la guerre des Etats-Unis en décembre 1941, l'ouverture du front de l'Est en juin 1941, et l'accélération de la solution finale dès juin 1942 (Virgili *Naître ennemi* 166). La France n'a pas fixé une nouvelle catégorie administrative pour les enfants de la guerre qui les aurait aidés à s'intégrer dans la société. De surcroît, le gouvernement français ne les a pas inclus dans la catégorie existante de "pupille de la nation" (les enfants dont les parents sont morts en raison de circonstances de guerre) et donc ils n'ont pas pu bénéficier des mêmes privilèges (Virgili *Naître ennemi* 201). Comme on a vu dans le chapitre précédent, les enfants étaient bien souvent livrés à eux-mêmes au sein d'une famille adoptive cruelle ou chez des proches qui les rejetaient parfois aussi; ni la population française ni les autorités n'ont voulu assumer la responsabilité de ces enfants de l'ennemi.

Qu'est-ce qui pourrait expliquer alors la longévité de l'omerta concernant les enfants de la guerre français dans les années 50 et 60? Jean-Paul Picaper suggère, comme on a déjà vu dans les témoignages du chapitre précédent, que la réponse se trouve dans les préjugés de la société française de l'après-guerre. Et n'oublions pas que l'opinion publique influence la politique d'un état. En 1954, la méfiance française vis-à-vis de l'Allemagne s'est illustrée quand les parlementaires ont refusé, sous la pression de l'opinion publique, d'adhérer à la Communauté européenne de défense (un organisme européen qui prévoyait une armée européenne y compris une composante allemande). La germanophobie a donc persisté en France bel et bien après la fin

de la guerre, d'une part parce que la possibilité d'un réarmement allemand faisait peur. Le renversement de cette opinion publique n'est venu que dans les années 70, quand les enfants avaient atteint l'âge adulte et que leurs histoires s'étaient déjà estompées avec le passage du temps (Picaper 258-259). Et si la société française restait longtemps amère à l'égard de l'Allemagne, les gouvernements des Quatrième et Cinquième Républiques se sont concentrés sur le lent processus de rapprochement à travers des alliances économiques dans les années de l'après-guerre, évident dès l'établissement de la Communauté économique du charbon et de l'acier en 1952 (CECA) dont la France et l'Allemagne ont fait partie (Virgili *Naître ennemi* 248). Au moment de la signature du Traité de l'Elysée signifiant l'amitié franco-allemande en janvier 1963, les enfants nés des couples franco-allemands ne représentaient pas du tout un enjeu politique. Entre une population hostile et un gouvernement qui s'occupait de questions économiques vues comme plus urgentes, ces enfants n'avaient pas du tout le moyen de se faire entendre.

### **Les *krigsbarn* en Norvège<sup>ix</sup>**

Si le gouvernement norvégien a traité d'une façon très différente la question des "enfants de Boches" au lendemain de la Seconde guerre mondiale, cette catégorie de personnes n'en restait pas exonérée de l'opprobre. Les circonstances dans lesquelles les *krigsbarn* sont nés se distinguent des rencontres franco-allemandes en France notamment à cause de la mise en place du système *Lebensborn* en Norvège ("Fontaine de vie" en français). Heinrich Himmler, *Reichsführer* de la SS, s'était chargé de ce programme avec l'objectif de faire progresser la race "aryenne." Le *Lebensborn* a promu l'idéologie nazie de la pureté raciale en encourageant des naissances entre mères de "bon sang nordique" et membres de la SS. En 1935, Himmler avait soutenu des mesures pour la sécurité financière et l'établissement des maisons de maternité pour

les femmes des soldats du SS en Allemagne. Puis, au moment de l'occupation allemande de la Norvège en Avril 1940, le programme s'est étendu vers ce pays où se trouvait "du bon sang germanique." La Norvège a donc vu la réalisation d'une dizaine d'institutions de Lebensborn, plus nombreuses que dans tout autre pays occupé. Les occupants ont voulu prendre soin de ces Norvégiennes privilégiées, leur offrant une éducation, des maisons de maternité, et des cliniques de naissances (Emberland 117-118). De 10 000 - 12 000 *krigsbarn* seraient nés soit dans une de ces maternités nazies, soit issus des rencontres entre des civiles norvégiennes et les soldats occupants (Truc "La plainte des...").

Après la fin de la guerre, ces enfants et leurs mères se sont vus rejetés par la société norvégienne. Tout comme en France, les femmes sont devenues des symboles du déshonneur national et donc victimes des tontes et de la violence sexué. Des milliers de Norvégiennes "contaminées" par les troupes allemandes étaient mises dans des camps d'internement sous prétexte d'empêcher la transmission des maladies vénériennes. Beaucoup ont perdu leur emploi dans les secteurs privé et public. Le châtime le plus sévère était peut-être la perte de la nationalité norvégienne et le renvoi en Allemagne de l'Ouest des femmes mariées à un soldat allemand. Les conditions de vie dans ce pays frappé par la pénurie et la destruction d'une guerre totale ont empiré la réalité de cette expulsion forcée (Ericsson "The German Norweigan War Children..."). Frida Lystad, une des anciennes chanteuses du groupe suédois Abba, est peut-être l'enfant de Boche née en Norvège la plus célèbre. Sa mère s'est suicidée à l'âge de 19 ans lorsque son amant allemand est rentré en Allemagne après la guerre ("La plainte des..."). C'est un cas extrême, mais représentatif de la douleur que ces Norvégiennes et leurs enfants ont connue.

Les naissances dans les institutions du Lebensborn n'étaient guère clandestines comme c'était le cas pour la grande majorité des enfants de la guerre français. Elles étaient au contraire

bien enregistrées par les autorités allemandes et norvégiennes d'occupation (Ericsson "The German Norweigan War Children..."). Etant donné la visibilité du phénomène, les *krigsbarn* sont devenus l'objet d'un vrai débat public après la guerre. Les lettres à la rédaction envoyées aux journaux norvégiens en 1945 indiquent des avis passionnés qui ont demandé une déportation massive de ces enfants (Simonsen 28). Le gouvernement norvégien a dû désigner une catégorie sociale explicite pour les enfants, ainsi qu'un Comité des enfants de la guerre pour déterminer leur avenir. Contrairement à ce qui s'est passé en France, les *krigsbarn* représentaient une affaire publique à l'échelle nationale.

Dans son article "Into the Open – Or Hidden Away? The Construction of War Children as a Social Category in Post-War Norway and Germany," la chercheuse Eva Simonsen prétend que la construction des enfants de la guerre norvégiens comme une catégorie sociale est liée directement au thème des déficiences mentales. Le Comité s'est chargé donc des enquêtes sur l'état psychologique des mères et des enfants. Un psychologue a estimé que 9 femmes sur 10 ayant eu un enfant avec un Allemand étaient des "imbéciles" (Simonsen 30) et un autre a conclu qu'entre 50% et 60% des enfants seraient des "retardés mentaux" (Virgili *Naître ennemi* 201). Les *krigsbarn* étaient donc regroupés sous la marque d'infamie de ces préjugés pseudo-scientifiques et méprisés par une société qui voulait d'autant plus se débarrasser des enfants dits "génétiquement inférieurs" (Simonsen 31). Le Comité qui a prétendu vouloir protéger les enfants a en effet exacerbé la précarité de leur situation en les marquant comme défectueux.

Le Comité, bien conscient de l'opprobre social auquel cette catégorie de personnes faisait face, s'est mis dans un premier temps d'accord sur une politique de déportation afin d'améliorer le sort des enfants. Il a envisagé une exportation massive vers des pays "neutres" comme la Suède et la Suisse où la population n'aurait pas connu les atrocités de la guerre et aurait donc moins de

préjugés (Simonsen 32). Un projet d'émigration en Australie a même été considéré entre les autorités norvégiennes et australiennes, mais ce projet a été abandonné peu de temps avant la première conférence internationale sur la question des enfants (Virgili, *Naître ennemi* 201).

Cette conférence s'est déroulée à Zürich en septembre 1945. Les représentants des pays anciennement occupés se sont rassemblés pour discuter les enfants dits "victimes de guerre." (Simonsen 32). Une femme médecin, Else Vogt Thingstad, s'y est présentée comme porte-parole pour les *krigsbarn* et le Comité norvégien des enfants de la guerre. L'historien Kåre Olsen documente l'étonnement des autres pays européens qui ne pouvaient pas croire qu'une telle catégorie d'enfants puisse constituer un vrai problème social. Il écrit, "Des participants du Danemark, de Belgique, de France, des Pays-Bas, de Pologne, et de Grèce répondirent tous qu'ils ne croyaient guère que [les enfants nés de père allemand poseraient] de quelconques problèmes dans leurs pays. En tout cas, ils n'avaient pas imaginé jusque-là que cela pourrait être un problème" (cité dans Picaper 374).<sup>x</sup> Mais en plus de cette réponse inattendue, Thingstad est revenue en Norvège convaincue que la déportation des *krigsbarn* ne prenait pas en considération le meilleur intérêt des enfants. A l'insu des représentants européens, les enfants de la guerre français (et d'ailleurs) constituaient en effet un "problème social" dans le sens qu'ils étaient rejetés constamment par leur propre société.

Le Comité a enfin proposé une campagne d'information qui aurait "rééduqué" la société norvégienne à travers les médias afin qu'elle soit plus inclusive à l'égard des "enfants de Boches"; mais ce projet n'a jamais abouti (Simonsen 33). Au lieu de poursuivre d'autres options éventuelles, le Comité s'est borné à relever la question des enfants de la guerre avant de la laisser tomber sans résultat véritable. Hélas, l'intérêt du public concernant les *krigsbarn* a commencé à se faner avant 1950. Le problème s'est vu relégué à la sphère domestique car c'est là que les

enfants ont grandi; non pas en Allemagne, ni en Australie, ni en Suisse, mais en Norvège chez des familles d'accueil, avec la mère, ou au sein de la famille élargie (Simonsen 33-34). Puisque le tollé général s'est tu et les diatribes publiques devenaient de moins en moins passionnées, les autorités considéraient que le problème s'était réglé sans l'intervention de l'état. Les *krigsbarn* ont fini par vivre dans la honte tout comme les enfants franco-allemands. Ce cas norvégien montre que même avec un organisme étatique destiné à s'occuper des enfants, leur sort n'en était pas moins lamentable.

### **Conclusion: Une indifférence européenne**

Aujourd'hui, lorsqu'on considère les revendications des enfants de la guerre français, il faut comprendre où cette histoire franco-allemande se situe par rapport à d'autres pays européens qui se sont vus occupés. Nous venons de voir que le phénomène des enfants nés de pères allemands ne se limite certainement pas à l'Hexagone. En fait, en Norvège, les femmes de soldats allemands et les *krigsbarn* ont connu une discrimination pareille à celle des Françaises et leurs "enfants de Boches" à la Libération. Mais il s'avère que la Norvège représente un cas assez unique car il s'agit du seul pays européen où les enfants de la guerre aient suscité un débat public à la Libération. Cette polémique s'explique peut être par l'ampleur et la visibilité des Lebensborn en Norvège, mais les chercheurs nous rappellent qu'aucun historien n'a jusqu'ici examiné la relation entre le succès des Lebensborn et l'opinion publique norvégienne (Simonsen 28). Néanmoins, aucun autre pays n'a désigné une catégorie sociale pour les enfants après la guerre; il n'y avait ni comités, ni commissions en France pour s'occuper des enfants que le gouvernement ne considérait jamais comme une préoccupation importante. L'ironie, c'est qu'en Norvège, le Comité des enfants de la guerre semble avoir empiré leur lent processus d'intégration dans la société en menant des enquêtes psychologiques qui étiquetaient les *krigsbarn* et leur mère

comme des "retardés mentaux." Si on faisait le point sur les actions du Comité, nous constaterions un organisme de bonne volonté qui a finalement échoué en abandonnant les projets initiaux qui auraient pu protéger les enfants (telle qu'une campagne d'information éventuelle). En France, les gouvernements de l'Occupation et après la Libération ont tout simplement refusé de reconnaître officiellement les enfants nés d'Allemands, ne leur accordant aucun statut juridique (comme pupille de la nation) ni social (comme en Norvège).

Mais l'ignorance du gouvernement français ne représente évidemment pas un cas isolé. Concernant les enfants de la guerre français, Berlin en a été au courant mais ne menait qu'une politique de recensement pour une après-guerre hypothétique; un vrai plan politique envers les enfants de la guerre français ne serait établi qu'à la fin des années 2000 (le sujet de mon prochain chapitre). Tout aussi important est que la chape de plomb est tombée à l'échelle européenne. La conférence à Zürich en 1945 affirme qu'aucun représentant européen n'a voulu prendre en charge ces enfants haïs. Si on reproche à la France de ne pas avoir agi, il faudra aussi critiquer l'ensemble des gouvernements européens (les occupants et les occupés) pour une inaction surprenante. Dans le prochain chapitre, nous allons considérer la situation actuelle des enfants de la guerre français qui ont pu sortir de l'ombre à partir de 1994. Ces "enfants de la honte" seraient les agents principaux d'un mouvement qui atteint, aujourd'hui, l'échelle européenne.

## Quatrième chapitre: "Les embryons de l'Europe"

Dans le chapitre précédent, nous venons de comparer la situation des enfants de la guerre français avec les *krigsbarn* qui sont nés dans des circonstances semblables en Norvège afin de montrer que la question des enfants n'existe pas uniquement entre la France et l'Allemagne. Le but de cette dernière section est de situer les actions et les revendications des "enfants de Boches" nés en France dans le cadre européen en examinant le développement d'un réseau international d'associations des enfants de la guerre à travers le continent. Parfois, les revendications des organisations différentes varient selon le contexte historique de chaque pays impliqué. Néanmoins, une communauté internationale unifiée se manifeste aujourd'hui pour toute personne ayant subi l'expérience partagée d'être né d'une filiation indésirable et surtout d'avoir été oublié.

Cette section va continuer l'histoire des enfants de la guerre français d'une façon chronologique en faisant d'abord attention aux éléments qui leur ont permis de "sortir de l'ombre" et de réclamer certains droits. Il faudra considérer les facteurs conjugués comme les efforts des médias, des journalistes, et des historiens qui ont aidé les enfants de la guerre à s'organiser entre 1994 et 2005. Ensuite, l'on va situer cette narration dans l'histoire de la réconciliation franco-allemande. C'est à cause du rapprochement entre ces deux pays depuis la fin de la Seconde guerre mondiale que les enfants nés entre Françaises et Allemands demeurent privilégiés par rapport aux autres enfants de la guerre européens; uniquement ceux qui sont nés en France peuvent bénéficier de l'octroi de la nationalité allemande, par exemple. Nous allons aussi considérer le rôle primordial que les enfants de la guerre français comme Daniel Rouxel ont joué en promouvant des revendications de nature politique face à l'inaction prolongée des gouvernements français. On dirait que Daniel et d'autres sont devenus de vrais activistes dans la

lutte pour la reconnaissance. Enfin, je vais conclure avec une discussion de la composante internationale et de l'enjeu politique que posent les enfants de la guerre français au niveau européen. Si Fabrice Virgili prétend que ces "enfants" veulent aujourd'hui s'inscrire dans l'histoire de la réconciliation franco-allemande, c'est aussi que leurs actions et revendications outrepassent le cadre d'une question qui se limite à ces deux pays. Les "enfants de Boches" français occupent une place unique et importante parmi les centaines de milliers d'enfants de la guerre de l'Europe; malgré ce statut "privilegié," ils font preuve d'une solidarité européenne en luttant toujours pour la reconnaissance universelle pour toute personne née dans des circonstances pareilles, peu importe son pays d'origine.

### **Les enfants de la guerre français sortent de l'ombre: 1994-2005**

En 1994, Daniel Rouxel a regardé une émission sur la chaîne télévisée française TF1 qui traitait des fils de harkis, ces Algériens qui soutenaient la France lors du dernier conflit colonial du pays (1954-1962). Daniel s'est rendu compte immédiatement d'une ironie; pourquoi les médias traitaient ces gens-là de façon si élégante alors que les "enfants de Boche" avaient toujours été considérés comme des "parias" (Rouxel, entretien) ? Il a décidé donc d'écrire aux producteurs de l'émission pour les solliciter de faire un reportage sur les enfants nés de couples franco-allemands en France lors de la Seconde guerre mondiale. Les producteurs s'en sont accordés, provoquant pour Daniel un flux de sollicitations d'autres enfants de la guerre qui avaient vu le reportage et qui s'y intéressaient aussi (Picaper 12-13). Il ne faut pas sous-estimer l'influence de ces premières démarches, car c'est effectivement Daniel qui a donné la parole pour la première fois à ces 200 000 personnes qui auparavant se croyaient seules. La citation suivante est un extrait d'un remerciement que Daniel a reçu le 12 avril 2008 de la part de Wilhelm Stemler, enfant de la guerre conçu début 1942 à Saint Lunaire (Bretagne).

"A Daniel Rouxel, pour ton témoignage bouleversant comportant de nombreuses similitudes avec mon parcours, lors de l'émission "REPORTAGES" de Henri CHAMBON: "Fils de Boche!" diffusée le 01 octobre 1994 après le journal de 13h, sur TF1. Cette émission que j'ai montrée et remontrée à ma mère a été vraisemblablement déterminante... [L]e témoignage de Daniel a permis semble-t-il à la France de découvrir l'existence de nos 200 000 sœurs et frères enfants de la guerre, embryons de l'Europe, souvent Enfants Maudits et ainsi, de nous faire enfin reconnaître. (Rouxel "Ni Responsable, Ni Coupable").

Cette lettre suggère que Daniel a joué un rôle primordial en ce qui concerne le rassemblement initial des enfants de la guerre; il a été l'agent, le porte-parole officieux dans un sens, d'un groupe de 200 000 personnes dont la plupart ignoraient simplement l'existence des autres, et il s'est servi des médias afin de produire la moindre réaction. Nous avons souligné dans les chapitres précédents les facteurs délétères qu'ont provoqués les sentiments d'abandon et d'isolement de beaucoup d'enfants de la guerre, les rendant silencieux dans les domaines publics et privés. Justement, c'est en raison d'éliminer ce tabou que Daniel a voulu s'exprimer, là où beaucoup d'autres hésitaient toujours, même en 1994, par peur des représailles de son entourage.

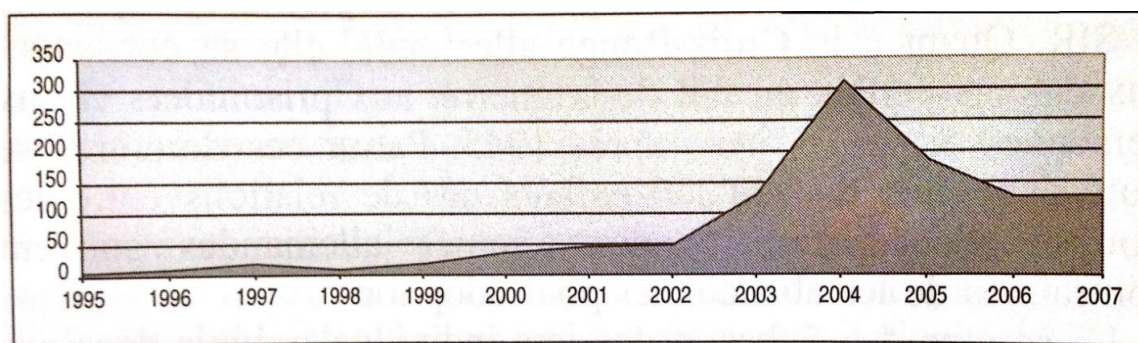
Mais Daniel Rouxel ne s'est pas arrêté là, car pour lui la vraie "reconnaissance" ne se borne pas à un reportage télévisé. Daniel a milité, à partir de 1994, pour une "reconnaissance de l'autre moitié de [son] identité" auprès du gouvernement français en renouvelant ses demandes à chaque changement de gouvernement (Rouxel *Ni Responsable, ni coupable*). Rappelons que la politique sexuelle du gouvernement de Vichy notamment sur l'avortement a augmenté le nombre d'enfants nés de couples franco-allemands et que l'inaction du gouvernement français dans les décennies de l'après-guerre a bel et bien contribué à la chape de plomb qui a rendu silencieuses ces victimes d'opprobre. Daniel avait donc raison de penser que le gouvernement français devrait assumer le rôle du responsable dans cette affaire. Daniel a exprimé son désir pour une reconnaissance officielle et juridique, éventuellement en forme de catégorie spécifique comme "pupille de la nation, ou quelque chose de semblable" qui aurait garanti la protection des enfants

"maudits" (Rouxel, entretien). Mais les gouvernements "bottaient en touche" ses propositions; il a reçu des réponses "évasives, voire échappatoires" des fonctionnaires de l'Etat qui avaient lamenté sa situation sans rien promettre (Rouxel, entretien). Comment donc ont pu se réaliser les revendications pour cette reconnaissance?

Daniel Rouxel, bien que ses efforts aient été très importants, ne pouvait pas animer le grand public tout seul. Il me faut souligner aussi l'importance des travaux (que nous connaissons bien à ce point) du journaliste Jean Paul Picaper et de l'historien Fabrice Virgili qui ont beaucoup aidé les enfants de la guerre à s'organiser. Il faut clarifier une des déclarations de ce dernier qui, dans sa monographie *Naître ennemi* (2009), prétend que "l'effet du film [*Enfants de Boches* (2003), auquel Virgili a participé] me donnait une place particulière [comme historien]... Tout en étant très heureux d'être présent à ces moments et des rencontres que j'y ai faites, il fallait que je demeure le plus à distance possible pour que leur histoire ne devienne pas la mienne" (Virgili *Naître ennemi* 277-278). En effet, on verra ici que les recherches de Virgili et les capacités organisationnelles de Picaper s'avèrent indissociables de l'histoire des enfants de la guerre au 21ème siècle. Les journalistes et les historiens se sont inscrits dans cette histoire, car la mobilisation en masse suivie par le développement des organisations comme CSF ou l'ANEG n'auraient peut-être pas pu survenir sans eux.

C'est en 2003 que les réalisateurs Olivier Truc et Christophe Weber ont tourné le documentaire *Enfants de Boches*, avec la participation et les conseils de Fabrice Virgili qui avait mené des recherches sur le sujet depuis 2001.<sup>xi</sup> Weber s'était déjà intéressé aux *krigsbarn* norvégiens en 2001 lorsqu'il a réalisé son film là-dessus, *Les Bâtards du Reich* (2001). Mais *Enfants de Boche* aborde en grand détail la situation des enfants de la guerre français pour la première fois, et la diffuse au grand public. Dans le film, quatre enfants témoignent, leur visage

parfois flou pour garder l'anonymat. Une bonne partie du film a été tourné dans la WAST, les archives militaires de la Wehrmacht à Berlin, auprès de laquelle certains enfants de la guerre de l'Europe de l'Ouest avaient déjà tenté de chercher l'identité de leur père depuis les années 1990. La WAST conserve les numéros d'immatriculation de 18 millions de soldats de la Wehrmacht; un des buts de l'établissement est d'aider ceux qui sollicitent de l'aide à retrouver leur trace. Alors qu'une grande partie des fiches ont été détruites à la fin de la guerre, les employés de la WAST ont aidé, depuis la chute du mur de Berlin, les enfants européens nés d'un soldat allemand tué au combat à se renseigner (Veit 355-356). Au début du film, il y a un entretien avec Marie-Cécile Zipperling qui travaille pour le service d'information de l'armée allemande et qui s'occupe des demandes de paternité. Zipperling explique que depuis 2001, la WAST a vu une "explosion de demandes qui arrivent presque quotidiennement" (*Enfants de Boche*). Il n'est donc pas surprenant que la diffusion d' *Enfants de Boches*, qui a eu un succès commercial atteignant plus d'un million de spectateurs, ait de façon significative accru ce chiffre (Virgili *Naître ennemi* 308-309). Le graphique suivant représente l'essor des demandes de paternité auprès de la WAST de 1995 à 2007.



"Évolution des demandes de recherche de père reçu par la WAST, 1995-2007 (Virgili *Naître ennemi* 291).

Nous constatons que l'augmentation rapide des enquêtes généalogiques correspond directement à la diffusion d'*Enfants de Boches* en 2003, puis à la publication d' *Enfants Maudits* en 2004. Celle-ci était le premier grand ouvrage qui permettait aux enfants de s'exprimer, en mettant leurs histoires dans le contexte historique et actuel. Mais, en plus du succès du livre, le journaliste Jean Paul Picaper et son coauteur Ludwig Norz, qui travaille pour la WAST, ont joué un rôle très important en réunissant les enfants de la guerre français.

Même avant la publication d' *Enfants Maudits*, Picaper avait l'intention d'aider les enfants de la guerre nés en France à se mobiliser. "Nous avions l'intention, Norz et moi, de nous pencher sur cette question et de recueillir des témoignages pour porter le dossier devant les Parlements de nos deux pays, l'objectif étant d'obtenir le vote d'une législation qui tiendrait compte des désavantages éventuels que leur naissance leur avait causés" (Picaper 14). Lors de ma rencontre avec Daniel Rouxel et Michel Blanc l'été 2013, les deux m'ont confirmé que Picaper, en faisant appel à une réunion des enfants de la guerre à Berlin en avril 2005, a beaucoup facilité la fondation de l'organisation internationale Cœurs sans frontières. C'est lors de cette manifestation en Allemagne que certains, comme Michel, se sont rendus compte de l'importance de l'affaire, en découvrant qu'ils n'étaient pas tout seuls. "C'est à partir de 2005 que s'est créée cette relation entre tous les enfants de la guerre [nés en France], car on se découvrait" (Blanc, entretien). Picaper lui-même s'est chargé de faire venir les enfants variés qu'il avait rencontrés pendant ses recherches; son objectif initial de les réunir a abouti, au moment de cette réunion en 2005, à un vote pour la création d'un "cadre associatif pour accueillir les enfants de la guerre" ("Présentation: CSF").

Il existe donc deux associations pour les enfants de la guerre français fondées après cette conférence à Berlin. On verra que malgré l'entraide parmi les participants à la première réunion,

deux associations en sont nées car les buts de chacune étaient différents selon les objectifs des adhérents. Jeanine Nivoix-Seveste, dont l'enfance a été racontée dans le deuxième chapitre, était une des deux personnes qui n'ont pas voté à Berlin pour l'établissement d'une association "franco-allemande" qui agirait comme groupe de pression pour les revendications politiques (Rouxel, entretien). Rappelons que le problème le plus grave pour Jeanine concerne la question de la filiation. Connaître le père, c'est ce qui est essentiel à la reconstruction de l'identité subjective de chaque enfant, et donc s'est avéré l'objectif primordial de cette première association, l'Amicale nationale des enfants de la guerre (l'ANEG). Ses objectifs favorisaient donc le soutien moral et psychologique et la réconciliation avec le passé douloureux au lieu de faire des revendications directes pour le geste symbolique de la double nationalité. Virgili a décrit les buts de l'organisation comme "l'échange mutuel et une aide aux personnes" (Virgili *Naître ennemi* 313). L'ANEG, sous la présidence de Nivoix-Seveste, est toutefois devenue une association officiellement franco-allemande en juin 2010 en ouvrant l'appartenance aux enfants de la guerre allemands nés d'une mère allemande et d'un père français (l'ANEG, présentation). Aujourd'hui, l'association continue à faciliter les recherches auprès de la WAsT.

Cœurs sans frontières, l'organisation à laquelle Daniel et Michel appartiennent et qui est née officiellement en 2006, avait des "nuances d'appréciation sur les buts à atteindre" ("Présentation: CSF"). Certes, cette organisation cherche aussi à aider les adhérents dans leurs recherches auprès des archives militaires. Mais de surcroît, depuis sa fondation, les objectifs ont été de nature politique. Les leaders successifs ont voulu entrer dans le débat public afin d'obtenir la nationalité franco-allemande, pour que l'Allemagne reconnaisse les enfants à la place du père. Une telle législation était très importante pour Daniel, qui s'est occupé du poste du vice président de CSF pendant plusieurs années. Un des "chanceux" qui connaissait déjà l'identité de son père,

Daniel revendiquait aussi ce geste symbolique de la part de l'Allemagne (Rouxel *Ni Responsable, ni coupable*). En 2009, cet objectif a été atteint et en 2011, le président fondateur de l'organisation Jean Jacques Delorme a reçu le prix de l'amitié franco-allemande pour ses efforts pour rapprocher les deux pays. L'ambassadeur de l'Allemagne en France, à l'occasion de la présentation du prix, a dit que l'action de Delorme et de CSF a donné "plus de poids au projet d'obtenir la nationalité allemande" qui a abouti en 2009 ("*Prix de l'amitié...*" CSF *Historique*). Malgré ces différences fondamentales, CSF et l'ANEG travaillent au but non-lucratif de nos jours pour venir en secours aux enfants de la guerre français qui ne sont plus jeunes. Il n'existe aucune hostilité entre les membres des "deux camps"; Michel a dit qu'il est toujours en "très bonnes relations" avec Jeanine Nivoix, indiquant que la solidarité entre tous les enfants nés d'un père allemand n'est pas menacée par des divisions internes.

Nous venons d'examiner le rôle des médias, des chercheurs, des journalistes, et des enfants de la guerre eux-mêmes, dont les initiatives collectives et coordonnées ont permis aux victimes d'échapper au tabou à travers le développement des associations de soutien. D'abord, les reportages, les documentaires, et les ouvrages historiques ont donné la voix à ces personnes privées d'une propre reconnaissance de la part de leur père et de leur société. Jusqu'à aujourd'hui, des centaines d' "enfants de Boches" se sont renseignés auprès de la WAST afin de mener des recherches généalogiques. Pour certains, savoir la vérité n'était pas assez, car les demandes pour une reconnaissance politique ne cessaient pas d'accroître après la création de CSF. Dans les sections suivantes, nous allons considérer le parcours des relations diplomatiques entre la France et l'Allemagne, la double nationalité, et où les enfants de Boche nés en France se situent par rapport aux autres "embryons de l'Europe."

### **La double nationalité: Une indemnité pour promouvoir l'amitié franco-allemande?**

La discussion suivante va indiquer les raisons pour lesquelles les enfants de la guerre nés en France demeurent "privilegiés" en ce qui concerne l'octroi de la nationalité allemande; c'est-à-dire, ce sont les seuls enfants nés d'un père dans la Wehrmacht en dehors de l'Allemagne à pouvoir en bénéficier ("Mon père s'appelait Werner"). On peut trouver la réponse à cette énigme en prenant compte de l'histoire de la réconciliation franco-allemande, et aussi par l'ampleur du phénomène en France par rapport à ailleurs.

La réconciliation franco-allemande depuis la fin de la Seconde guerre mondiale a été un des plus grands succès diplomatiques en Europe dans la deuxième moitié du vingtième siècle. Malgré les trois guerres violentes entre le peuple français et le peuple allemand entre 1870 et 1945, l'amitié franco-allemande entreprise depuis la signature du traité de l'Elysée en 1963 constitue "un moteur pour la construction de l'Europe... une source de paix, de stabilité, et de progrès" qui sert aussi comme modèle pour les futurs adhérents éventuels à l'Union européenne qui ont connu la guerre (Mathey "L'amitié franco-allemande..."). Le cinquantième anniversaire de la signature du traité s'est déroulé en 2013, soulignant la pérennité de l'amitié retentissante entre les deux pays. Aujourd'hui, la France et l'Allemagne partagent une brigade militaire, et s'accordent souvent sur l'élaboration de la politique européenne (Gunkel "Sealed with a Kiss").

Mais si les relations diplomatiques franco-allemandes se situent au centre de la stabilité européenne, les relations économiques ont été, surtout depuis le début de la crise financière internationale de 2008, assez tendues. Des analystes estiment que "l'absence de cordialité palpable" lors des festivités du cinquantenaire du traité de l'Elysée est dûe au déséquilibre économique entre les deux pays. L'Allemagne, tachée par la culpabilité pendant des décennies

après la Seconde guerre, se trouvait dans une position bien moins influente. Mais aujourd'hui, une certaine jalousie s'engendre à l'Ouest du Rhin du fait que les entreprises françaises sont bien moins compétitives face à l'Allemagne riche et "émancipée" qui poursuit avec vigueur ses intérêts en Europe (Klimm "Refonder l'amitié franco-allemande").

C'est dans le contexte de l'amitié franco-allemande qui a résisté à l'épreuve du temps, mais qui se voit vraisemblablement menacée par l'écart économique actuel, que la réconciliation culturelle devient un facteur important. Ce sont en effet les autorités allemandes qui ont entrepris les premières démarches suite à un discours du ministre des affaires étrangères français Bernard Kouchner en 2008. Kouchner a évoqué les enfants de la guerre devant une foule à l'université Humboldt en réclamant une réponse aux demandes de la double nationalité, toujours dans l'esprit de la "réconciliation franco-allemande" ("Daniel Rouxel, 1er enfant..."). Mais la question n'était pas aussi simple que cela; le règlement sur la citoyenneté allemande a dû être modifié afin d'accommoder les enfants de la guerre français. Auparavant, la citoyenneté allemande était réservée aux personnes qui répondaient à certains critères: les candidats pour la nationalité devaient parler l'allemand et devaient habiter en Allemagne pendant un certain temps (Equy "A l'école, on..."). Mais, après des discussions entre les ministères allemands et français concernés, l'administration allemande a donné son accord en 2009 pour la mise en place d'une dérogation concernant les enfants nés en France; ils pouvaient désormais accéder à la citoyenneté allemande, tout en gardant leur nationalité française, à travers un processus simplifié (Picard "200 000 enfants de soldats..."). Les critères ne sont toujours pas faciles à satisfaire<sup>xii</sup>, mais sur les 95 demandes déposées, 85 ont effectivement débouché sur des naturalisations, dont Daniel Rouxel-Ammon a été le premier à bénéficier ("Naturalisation d'un 'enfant de la guerre'").

L'accès à la double nationalité franco-allemande, bien que difficile, symbolise un rapprochement culturel entre la France et l'Allemagne qui apaise dans un sens la tension économique assez récente. Fabrice Virgili a estimé, pendant une interview diffusée sur France Inter en 2013, que "Les enfants, quand ils se sont rendus compte qu'ils formaient un groupe, ont tenu à s'inscrire dans la réconciliation franco-allemande... Aujourd'hui, la réconciliation n'est pas si urgente... [Elle] s'est faite sans eux, et ils veulent s'inscrire dans cette histoire" ("Mon père s'appelait Werner"). J'aimerais rectifier un peu ces propos. Étant donné la crise économique d'aujourd'hui qui menace l'Europe et touche particulièrement la France, il faut que la coopération culturelle entre la France et l'Allemagne soit à l'ordre du jour afin de conserver les bonnes relations qui ont commencé à entrer dans l'indifférence; si, par contre, l'amitié devient plutôt un "désintérêt mutuel," les résultats pourraient être délétères pour l'Europe entière (Klimm "Refonder..."). La double nationalité représente donc un conduit par lequel les enfants de la guerre peuvent se reconstruire en s'identifiant comme "allemand." Mais elle est en même temps le résultat d'une politique de coopération franco-allemande qui suggère des implications plus grandes pour les relations diplomatiques entre les deux pays. Même si la double nationalité n'a rien à voir avec la situation économique en France ou en Allemagne, il ne faut toutefois pas sous-estimer le pouvoir réconciliant de ce geste symbolique.

Nous venons de voir dans quelle mesure les "enfants de Boche" constituent plus concrètement aujourd'hui un enjeu politique important entre la France et l'Allemagne que dans les années de l'après-guerre. Les lois sur la double nationalité se sont faites dans le cadre de l'amitié franco-allemande, privilégiant ces individus par rapport aux enfants nés d'un soldat de la Wehrmacht dans d'autres pays. Mais aujourd'hui, surtout depuis 2010, le mouvement pour la reconnaissance des enfants de la guerre s'est transformé en reprenant un élément européen; les

autres associations, individus, et chercheurs en dehors de la France font l'appel à un traitement pareil pour tous les enfants nés dans des pays anciennement occupés.

### **La place des enfants de la guerre français dans le réseau international**

La dernière section de ce chapitre va mettre en contexte les ambitions du réseau international des associations d'enfants de la guerre en Europe qui se sont développées. Je tiens à montrer, en soulignant la coopération européenne des activistes, que le débat politique franchit aujourd'hui le cadre d'un enjeu strictement franco-allemand. Le sentiment communautaire parmi les enfants de la guerre ne se borne pas à ceux qui sont nés dans une nation particulière, mais témoigne plutôt d'un effort conjugué et international qui milite pour une reconnaissance universelle.

Comme on le sait bien, les enfants des pères de la Wehrmacht se trouvaient dans quasiment tous les pays européens occupés. Ils comptent en Belgique 40 000, aux Pays-Bas 20 000, en Finlande, 4 000, et au Danemark entre 6 000 et 7 000 (Picard), tandis que les chiffres ne sont pas bien établis dans d'autres pays comme la Roumanie où il y avait une présence allemande (Picard 335). Un article dans *Le Figaro* de 2009 a jugé que "Cette double [nationalité], si elle constitue un aboutissement pour certains, ne semble pas en revanche être une priorité ailleurs en Europe" (Picard). Il s'avère que, aujourd'hui, certains militants parmi ces dizaines de milliers de personnes s'opposent à l'idée des Français privilégiés à l'égard de la naturalisation allemande. Gerlinda Swillen, née en Belgique d'un père allemand et d'une mère belge, en est une. En 2009, Gerlinda a publié *Koekoekskind: door de vijand verwekt 1940-1945*, le premier volume approfondi sur la vie des enfants de la guerre belges après deux ans de recherches ("Wehrmacht Children in Belgium"). En 2010, elle est devenue la première enfant de la guerre belge à déposer

une demande de naturalisation auprès du consulat d'Allemagne. En Norvège, au Danemark, et en Finlande, les "enfants" ont fait le même (Knuf 2010). Swillen a obtenu la double-nationalité en juin 2010, mais son cas reste isolé, car aucun accord n'existe jusqu'à présent entre les gouvernements belge et allemand (Swillen "Solidarité internationale").

Gerlinda, en s'engageant à préconiser l'égalité de traitement pour tous les enfants de la guerre, est devenue la porte-parole d'une association internationale qui s'appelle le Born of War International Network (BOW i.n.). Ce réseau se charge de regrouper et de disséminer de l'information entre les organisations d'autres pays européens dans l'esprit d'une solidarité internationale. L'idée de fonder BOW i.n. s'est engendrée lors du 1er Forum des Enfants de la guerre en 2007 à Berlin, et le réseau est né officiellement en 2009, avec des représentants du Danemark, de Finlande, de France<sup>xiii</sup>, de Norvège, et de Belgique. Gerlinda Swillen agit actuellement comme porte-parole (Swillen "Solidarité internationale"). BOW i.n. s'engage pour l'épanouissement et la conscience culturels des enfants de la guerre. Le site web du réseau montre une pléthore de manifestations culturelles au sein desquelles les enfants de la guerre européens sont présentés, comme des expositions d'art ou d'autres événements/célébrations régionaux ("Activités" BOW i.n.). Mais les objectifs politiques du réseau sont bien plus vastes.

BOW i.n. exerce actuellement une pression sur le parlement européen afin qu'il fasse des démarches sur une Convention pour les enfants de guerre/de l'occupation qui protégerait ces individus dans la mesure où la Convention internationale des droits de l'enfant (un traité international de l'ONU datant de 1989) ne suffit pas. Un communiqué de CSF, qui fait le point sur la Rencontre franco-allemande 2013 à Strasbourg, délimite les difficultés identiques de tous les enfants de la guerre de l'Europe étant donné la législation actuelle sur l'accès aux archives. Des archives et certains documents administratifs qui permettraient aux intéressés de retrouver

leurs racines restent largement inaccessibles, car ils sont éparpillés à travers l'Europe ou inabordables à cause des lois sur la protection des données. L'organisation CSF et les enfants de la guerre français montre une forte volonté de travailler avec BOW i.n. en "[agissant] afin de faire évoluer l'accès de tous les 'enfants de guerre' à leurs origines" auprès du parlement européen (Le Quentrec "Rencontre franco-allemande"). Pour Gerilda Swillen et les autres militants de BOW i.n., il n'est toujours pas question d'indemnité monétaire. La convention hypothétique qu'elle propose affecterait les enfants de la guerre européens actuels en affirmant le droit à l'identité biologique, et protégerait ceux qui seront nés, inéluctablement, pendant les conflits du futur. La question de la nationalité allemande pour ces "embryons de l'Europe" demeure centrale pendant des conférences de presse de BOW i.n., dont le dernier a eu lieu en 2013 à Oslo, et l'organisation Cœurs sans frontières soutient le concept d'une reconnaissance universelle.

### **Conclusion du dernier chapitre**

En traçant le parcours des enfants de la guerre français depuis qu'ils sont entrés dans le débat public aux années 1990, on constate une évolution d'un enjeu qui ne se limite plus à une histoire franco-allemande. Certes, l'amitié franco-allemande et la longue histoire de réconciliation qui la précède aident à expliquer le statut privilégié des enfants de la guerre français par rapport aux autres Européens. Mais la lutte pour la protection des droits et pour la reconnaissance que Daniel Rouxel-Ammon et tant d'autres ont entreprise il y a dix ans atteint aujourd'hui l'échelle internationale sous la forme d'une convention hypothétique qui aiderait les enfants de la guerre du présent et du futur. Les revendications et les ambitions de ces "premiers vrais Européens" ont évolué au fur et à mesure selon les problèmes qu'ils ont confrontés. Aujourd'hui, dans l'esprit de la réconciliation européenne et de solidarité internationale, ils se réunissent tous pour améliorer l'avenir.

### Commentaires de conclusion

Le cas des enfants de la guerre nés en France nous laisse désireux de souhaiter que l'histoire ne se répète pas. Il s'agit aujourd'hui des gens qui prennent l'initiative pour que les enfants innocents de l'avenir ne connaissent pas le même sort. A la fois aux niveaux interpersonnel et international, les adhérents de CSF travaillent au sein du réseau international pour éduquer le grand public et pour protéger les enfants, tout en se tenant à des principes de but non-lucratif. Daniel Rouxel-Ammon, depuis sa retraite comme vice-président de CSF, participe souvent aux sessions d'information dans des musées, des écoles, et devant des associations, mais il ne demande jamais de compensation (Rouxel, entretien). En 2007, l'auteur Arthur Tenor a envoyé le remerciement suivant à Daniel.

Cher Daniel, *Né maudit* est entré dans la liste officielle de l'Education Nationale pour le niveau 4ème. Cela signifie qu'il devient un ouvrage de référence pour l'enseignement. J'attache une importance tout à fait particulière à ce qui a inspiré l'écriture de ce roman... vous Daniel. Je vous adresse toute mon amitié. Au plaisir de vous lire. Arthur (Rouxel *Ni Responsable, ni coupable*).

Une campagne tardive d'éducation de la société française n'a commencé que très récemment, alors qu'un tel projet ne serait jamais survenu dans le climat hostile des années de l'après-guerre. Mais aujourd'hui, à distance, les tabous se sont effacés et le fardeau s'enlève au fur et à mesure, permettant un engagement direct de la part des enfants de la guerre français à déterminer leur avenir et à améliorer le sort d'autres personnes qui existent (ou existerait) dans de pareilles circonstances. Lors des conflits internationaux où les soldats se trouvent déplacés du pays natal pour quelque raison que ce soit, des enfants en seront très probablement conçus. Mais au lieu de se détester, selon Daniel, ils devraient se construire comme "ce qu'il y a de plus noble et beau, le fruit de l'amour au sein de la guerre signifiant à celle-ci qu'elle n'a pas le dernier mot" (Rouxel *Ni Responsable, ni coupable*). Les enfants de la guerre français se battent aux côtés de leurs compatriotes européens pour une cause noble, et leurs actions témoignent d'une volonté

réelle de s'inscrire dans une réconciliation culturelle européenne. Pour ceux qui ne connaissent toujours pas l'identité de leur père, il existe un certain compte à rebours, car les "enfants" qui ont déjà plus de 70 ans vieillissent. Que leurs revendications soient satisfaites aussitôt que possible.

## Notes

---

<sup>i</sup> Le terme " Boche " (péjoratif) signifie "allemand."

<sup>ii</sup> Dans l'édition de Pairault, le nom de Gilbert a été changé pour des raisons d'anonymat.

<sup>iii</sup> Le nom de famille de Madeline n'est pas divulgué.

<sup>iv</sup> Les noms dans le récit de François Pairault ont été changés ou omis pour des raisons de confidentialité.

<sup>v</sup> Virgili souligne la multiplicité des acteurs qui ont effectué les tontes. Quoique les Résistants aient été peut-être les acteurs principaux, il s'agit aussi des voisins de ces femmes qui ont pu agir après le départ des allemands et même, parfois, des hommes de la police ou de la justice dans des positions de pouvoir.

<sup>vi</sup> Daniel m'a informé que les journalistes se sont trompés sur son âge quand il a fait son premier séjour en Allemagne. Alors que le chapitre dédié à Daniel dans le livre de Jean Paul Picaper et Ludwig Norz indique qu'il avait huit ans, il m'a précisé qu'il en avait, en effet, douze (Rouxel, entretien).

<sup>vii</sup> Cette citation provient du livre de Jean-Paul Picaper publié en 2004; selon l'avis de recherche qui existe toujours sur le site web de l'ANEG, Jeanine n'a toujours pas retrouvé les traces de son père.

<sup>viii</sup> Pour plus de renseignements sur l'inaction des forces occupantes sur la question des enfants de la guerre, veuillez consulter Fabrice Virgili, *Naître ennemi*, chapitre six, "Un enjeu franco-allemand."

<sup>ix</sup> Le mot *krigsbarn* signifie "enfant de la guerre" en norvégien.

<sup>x</sup> Merci à Jean-Paul Picaper qui a traduit cette citation en français (Picaper 336).

<sup>xi</sup> Ce film est disponible gratuitement sur le site web de France Inter, dont le lien se trouve à la page de références.

<sup>xii</sup> Les conditions requises pour ceux qui souhaitent déposer une demande de naturalisation allemande sont difficiles à satisfaire. Il faut fournir une pléthore d'évidence concrète, souvent en forme de lettres, de photos, ou de correspondances qui confirment la filiation avec le soldat de la Wehrmacht.

<sup>xiii</sup> Michel Blanc (de l'organisation CSF) est le représentant actuel de la France.

## Références

### Sources Primaires

Blanc, Michel. Entretien personnel avec Nicholas Bader. 3 août, 2013

"Discours de Marie-Cécile ZIPPERLING aux enfants de la guerre." *Vie de l'amicale*. L'Amicale nationale des enfants de la guerre, 2011. Web. 10 avril, 2014.  
[http://anegfrance.free.fr/EG\\_0I2.HTM](http://anegfrance.free.fr/EG_0I2.HTM)

*Enfant de Boche*. Réalisateur Olivier Truc et Christophe Weber. Sunset Presse. Première diffusion sur France 3, 13 mars 2003.

"Les enfants de la guerre à la recherche de leurs origines." *Cinq jours à la une*. France Info, 10 janvier 2013. Web. 10 avril 2014.  
<http://www.franceinfo.fr/societe/cinq-jours-a-la-une/les-enfants-de-la-guerre-a-la-recherche-de-leurs-origines-855925-2013-01-10>

Louis, Lisa. "Enfants de boche, et fiers de l'être." *Slate magazine en ligne*. 9 juin 2010. Web. 10 avril 2014.  
<http://www.slate.fr/story/21657/enfants-de-boche-et-fiers-de-letre>

"Mon père s'appelait Werner." *Interception*. France Inter. 20 janvier 2013. Web. 10 avril 2014.  
<http://www.franceinter.fr/emission-interception-mon-pere-s-appelait-werner>

Nivoix-Sevestre, Jeanine. "Avis de recherche" *Recherche - Forschung*. L'amicale nationale des enfants de la guerre. 1 janvier 2014. Web. 10 avril 2014.  
<http://anegfrance.free.fr/AVIS1.HTM>

"Note d'information des missions diplomatiques et consulaires allemandes en France: Octroi de la nationalité allemande aux enfants de membres de la Wehrmacht en France." Missions allemandes en France. Avril 2012. Web. 10 avril 2014.  
<http://www.allemagne.diplo.de/contentblob/3444720/Daten/2442298/05stakriegskinderm bdatei.pdf>

Rouxel-Ammon, Daniel. *Ni responsable, ni coupable*. Cœurs sans Frontières - Herzen ohne Grenzen, s.d. Imprimé.

- - -. "Jamais plus cela!" *Ni responsable, ni coupable*. Cœurs sans Frontières - Herzen ohne Grenzen, s.d. Imprimé.

- - -. Entretien personnel avec Nicholas Bader. 3 août, 2013.

Swillen, Gerlinda. "Enfant de guerre, un concept - Solidarité internationale: BOW i.n." *Enfant de guerre*. Coeurs sans frontières / Herzen ohne Grenzen, 30 janvier 2013. Web. 9 avril, 2014.

<http://www.coeurssansfrontieres.com/fr/colloques/rencontre-franco-allemande-2012-a-roissy/189-enfant-de-guerre>

Veit, Urs. Entretien avec Jean-Paul Picaper. Picaper, Jean-Paul, et Ludwig Norz. *Enfants maudits : Ils sont 200 000, on les appelait les "enfants de Boches"*. Paris: Syrtès, 2004 :355-367. Imprimé.

### Sources Secondaires

Accampo, Elinor. *Blessed Motherhood, Bitter Druit: Nelly Roussel and the Politics of Female Pain in Third Republic France*. Baltimore: Johns Hopkins University Press, 2006. Imprimé.

"Activités." Born of War International Network, 2014. Web.  
<http://bowin.eu/index.php/activities>

Azéma, Jean-Pierre, et Olivier Wieviorka. *Vichy, 1940-1944*. Paris: Perrin, 2000. Imprimé.

Capdevila, Luc. "Violence et société en Bretagne dans l'après-libération (automne 1944-automne 1945)." *Modern & Contemporary France*. 7.4 (1999): 443-456. Imprimé.

"Daniel Rouxel, le 1er enfant de la guerre à obtenir la nationalité allemande." *Actualité*. Coeurs sans frontières / Herzen ohne Grenzen, 29 octobre 2009. Web. 9 avril, 2014.  
<http://www.coeurssansfrontieres.com/fr/vie-de-lassociation/actualite/59-csf-est-en-fete>

Desmarais, Julie. *Femmes Tondues: France-libération : Coupables, Amoureuses, Victimes*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2010. Print.

Emberland, Terje. "Pure-blooded Vikings and Peasants: Norwegians in the Racial Ideology of the SS." Chapitre dans Weiss-Wendt, Anton, and Rory Yeomans. *Racial Science in Hitler's New Europe, 1938-1945*, Lincoln: University of Nebraska Press, 2013.

Equy, Laure. "A l'école, on m'appelait 'tête de Boche.'" *Libération*. 6 août 2009. Web. 10 avril 2014.  
[http://www.liberation.fr/societe/2009/08/06/a-l-ecole-on-m-appelait-tete-de-boche\\_574693](http://www.liberation.fr/societe/2009/08/06/a-l-ecole-on-m-appelait-tete-de-boche_574693)

- Ericson, Kjersti and Eva Simonsen. "The German Norwegian War Children of World War II." Norweigan Government's Ministry of Foreign Affairs. 11 novembre 2008. Web. 10 avril 2014.  
[http://www.regjeringen.no/en/dep/ud/campaigns/refleks/innspill/menneskerettigheter/children\\_worldwar.html?id=535487](http://www.regjeringen.no/en/dep/ud/campaigns/refleks/innspill/menneskerettigheter/children_worldwar.html?id=535487)
- François, Dominique. *Femmes tondues : La diabolisation de la femme en 1944 : Les bûchers de la Libération*. Turquant: Cheminements, 2006. Imprimé.
- Gunkel, Christoph. "Sealed with a Kiss: Treaty Heralded New Era in Franco-German Ties." *Spiegel Online International*. 22 janvier, 2013. Web. 10 avril, 2014.
- Iacub, Marcela, "Géniteur sous X." *Libération*. 25 janvier, 2005. Web.  
[http://www.liberation.fr/tribune/2005/01/25/geniteur-sous-x\\_507324](http://www.liberation.fr/tribune/2005/01/25/geniteur-sous-x_507324)
- Jackson, Julian. *France : The Dark Years, 1940-1944*. Oxford; New York: Oxford University Press, 2001. Print.
- Klimm, Léo. "Refonder l'amitié franco-allemande." *Le Monde*. 23 janvier 2014. Web. 10 avril, 2014.  
[http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/01/23/refonder-l-amitie-franco-allemande\\_4352998\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/01/23/refonder-l-amitie-franco-allemande_4352998_3234.html)
- Knuf, Thorsten. "La dernière bataille des enfants de la guerre." *Courrier international*. 22 juillet, 2010. Web. 10 avril 2014.  
<http://www.courrierinternational.com/article/2010/07/22/la-derniere-bataille-des-enfants-de-la-guerre>
- Le Quentrec, Chantal. "Rencontre franco-allemande 2013 à Strasbourg." *Colloques*. Coeurs sans frontières / Herzen ohne Grenzen. 25 février, 2014. Web. 10 avril 2014.  
<http://www.coeurssansfrontieres.com/fr/colloques/rencontre-franco-allemande-2013-a-strasbourg>
- Mathey, Etienne. "L'amitié franco-allemande, un modèle pour la réconciliation des États balkaniques." La Fondation Robert Schuman. 14 avril, 2003. Web. 10 avril 2014.  
<http://www.robert-schuman.eu/fr/syntheses/0086-l-amitie-franco-allemande-un-modele-pour-la-reconciliation-des-etats-balkaniques>
- "Naturalisation d'une 'enfant de la guerre.'" Missions allemandes en France. 5 mars 2014. Web. 10 avril 2014.  
[http://www.allemagne.diplo.de/Vertretung/frankreich/fr/\\_\\_pr/nq/2014-03/2014-03-05-enfants-de-guerre-pm.html](http://www.allemagne.diplo.de/Vertretung/frankreich/fr/__pr/nq/2014-03/2014-03-05-enfants-de-guerre-pm.html)
- Pairault, François. *Un amour allemand*. Geste, 2011. Imprimé.

- Picaper, Jean-Paul, et Ludwig Norz. *Enfants maudits : Ils sont 200 000, on les appelait les "enfants de Boches"*. Paris: Syrtès, 2004. Imprimé.
- Messu, Michel. *Les Politiques familiales: Du natalisme à la solidarité*. Paris: Éditions Ouvrières, 1992. Imprimé.
- Picard, Maurin. "200 000 enfants de soldats allemands seraient nés en France." *Le Figaro*. 30 novembre, 2009. Web. 10 avril, 2014.  
<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2009/11/30/01016-20091130ARTFIG00413-200000-enfants-de-soldats-allemands-seraient-nes-en-france-.php>
- Pollard, Miranda. *Reign of Virtue: Mobilizing Gender in Vichy France*. Chicago, Ill.: University of Chicago Press, 1998. Imprimé.
- "Présentation: Coeurs sans frontières. *Qui sommes-nous?* Coeurs sans frontières / Herzen ohne Grenzen, 12 janvier 2014. Web. 9 avril, 2014.  
<http://www.coeurssansfrontieres.com/fr/presentation/qui-sommes-nous>
- "Présentation de l'ANEG." *Vie de l'amicale*. L'Amicale nationale des enfants de la guerre, 2011. Web. 10 avril, 2014.  
<http://anegfrance.free.fr/ENGUER0A.HTM>
- "Prix de l'Amitié Franco-Allemande 2011." *Historique*. Coeurs sans frontières / Herzen ohne Grenzen, 17 avril 2011. Web. 10 avril, 2014.  
<http://www.coeurssansfrontieres.com/fr/vie-de-lassociation/historique>
- Rouquet, François, et Danièle Voldman. *Identités féminines et violences politiques (1936-1946)*. Paris: Centre national de la recherche scientifique : Institut d'histoire du temps présent, 1995. Imprimé.
- Rouso, Henry. *Les Années noires : Vivre sous l'occupation*. Paris: Gallimard, 1992. Imprimé.
- Simonsen, E. "Into the Open – Or Hidden Away? The Construction of War Children as a Social Category in Post-War Norway and Germany." *NORDEUROPA forum* 2/2006 (2006): 25-49.
- Truc, Olivier. "La plainte des 'enfants de boches' de Norvège." *Le Monde*. 13 mars 2003. Web. 10 avril, 2014.  
[http://www.lemonde.fr/europe/article/2007/03/13/la-plainte-des-enfants-de-boches-de-norvege\\_882368\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2007/03/13/la-plainte-des-enfants-de-boches-de-norvege_882368_3214.html)
- Vergez-Chaignon, Bénédicte. *Histoire de l'épuration*. Paris: Larousse, 2010. Imprimé.
- Virgili, Fabrice. *La France virile : Des femmes tondues à la Libération*. Paris: Payot, 2000. Imprimé.

- - -. *Naître ennemi : Les enfants de couples franco-allemands nés pendant la seconde guerre mondiale*. Paris: Payot, 2009. Imprimé.

"Wehrmacht Children in Belgium." Centre for Historical Research and Documentation on War and Contemporary Society (CEGESOMA). 2011. Web. 9 avril 2014.  
[http://www.cegesoma.be/cms/rech\\_encours\\_en.php?article=734](http://www.cegesoma.be/cms/rech_encours_en.php?article=734)